



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2709
3 juillet 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Face à la crise

Imposer le maintien des emplois et des salaires



Municipales
**Du vert pour
changer quoi ?**

Page 4

Airbus, Nokia...
**Licencieurs gavés
d'argent public**

Page 16

Israël - Palestine
**Annexions
et apartheid**

Page 8

Leur société

- Sanofi: les ravages de la maladie du profit 3
- Convention sur le climat: parler... pour ne rien faire 3
- Élections municipales: abstention record et dégagisme 4
- Le vert de l'espoir, mais pour qui? 4
- BFM-TV: grève en direct 4
- Gauche: de vieilles recettes avec un peu de vert 5
- Logements: les lois se suivent, les loyers flambent 5
- Covid: un drame financier pour beaucoup 5
- La dette Covid(e)... les poches des travailleurs 5
- Hôpitaux: de nouveau dans la rue 6
- Affaire Kohler: les hommes du président 6
- Fillon: une fin de carrière à l'ombre? 6
- Dans la police: on étouffe beaucoup 6
- Des durs d'oreille professionnels 6
- Coronavirus: ce n'est pas fini 7
- Guyane: épidémie et sous-développement 7
- Le 10 juin, une célébration particulière 7
- Guadeloupe: échec pour la répression patronale 7

Dans le monde

- Israël-Palestine: les annexions renforcent l'apartheid 8
- G5 Sahel: un sommet pour la galerie 8
- Congo: les larmes de crocodile du roi des Belges 8
- Russie: Poutine, son référendum et sa présidence à vie 9
- Allemagne: travailleurs précaires, premières victimes du Covid 9

Dans les entreprises

- Centre hospitalier - Cholet 11
- Hôpital de la Croix-Rousse Lyon 11
- Onet - CHU de Nantes 11
- Sanofi Pasteur 12
- Clinique Océane - Le Havre 12
- Onisep 12
- La Halle, André... 13
- Toyota - Onnaing 13
- Borgwarmer - Eyrein 13
- SNCF 14
- Sferis 14
- Transports d'Île-de-France 14
- PSA - Rennes 15
- Travailleurs détachés 15
- Airbus 16
- Nokia 16

Il y a 60 ans

- Juin 1960 au Congo belge: indépendance et interventions impérialistes 10

Fête de Lutte ouvrière

- Samedi 26 et dimanche 27 septembre 3

Face à la crise, imposer le maintien des emplois et des salaires!

L'abstention record au deuxième tour des municipales a été à la mesure du désintérêt des classes populaires à l'égard des élections. Pendant qu'une nouvelle cohorte de politiciens, peinturlurés en vert à la mode écologiste, se bousculent au portillon pour prendre la place des anciens notables discrédités, les riches possédants continuent à pousser un nombre chaque jour croissant de travailleurs vers le chômage et la pauvreté.

Le groupe pharmaceutique Sanofi vient d'annoncer sa volonté de supprimer 1 700 emplois en Europe, dont 1 000 emplois en France sur trois ans.

Est-ce que Sanofi rencontre des difficultés? Absolument pas! Avec un chiffre d'affaires au premier trimestre d'environ 9 milliards d'euros, en hausse de près de 7 %, il se porte très bien. Pendant l'épidémie de Covid-19, ses résultats ont été dopés par la vente de médicaments antidouleur, le Doliprane en particulier. Le groupe a même prévu de verser à ses actionnaires un dividende supérieur à celui de l'année précédente, pour un montant total de près de 4 milliards.

Pour les dirigeants de ces grands groupes, la course à la rentabilité ne s'arrête jamais. Alors que la précédente restructuration n'est même pas achevée, Sanofi met en œuvre un plan d'économies de 2 milliards d'euros annoncé il y a six mois. Selon l'un de ses dirigeants, cette réorganisation correspondrait à une nouvelle stratégie, consistant à « abandonner certaines activités pour se recentrer sur quelques créneaux porteurs », autrement dit ceux qui rapportent le plus. Sanofi abandonne la recherche dans le diabète et les maladies cardio-vasculaires, et se lance dans celle d'un vaccin contre le Covid-19, qui peut rapporter très gros...

« C'est la santé pour le fric », comme l'a résumé un syndicaliste de Sanofi. Pour les dirigeants de ce laboratoire, seuls comptent la courbe de leurs profits, les cours de leurs actions en Bourse et les dividendes qu'ils pourront verser à leurs actionnaires.

Dans la même semaine, la direction du finlandais Nokia, numéro 3 mondial des équipementiers télécoms, a annoncé un plan de suppression de 1 233 emplois, soit un tiers de l'effectif total du

groupe en France. Là non plus, ce n'est pas l'épidémie du Covid-19 qui explique cette saignée. Depuis le rachat d'Alcatel par Nokia en 2015, c'est le quatrième plan de licenciements!

La politique des dirigeants de ces groupes illustre celle de toute la classe capitaliste, engagée dans une guerre permanente pour les parts de marché et les profits, une guerre qui se mène toujours avec la peau des travailleurs.

Les licenciements, le chômage, l'appauvrissement des classes populaires ne découlent pas d'une fatalité économique, mais des choix qui sont faits pour sauver à tout prix les profits d'une minorité.

Rien ne justifie que des millions de femmes et d'hommes se retrouvent aujourd'hui au chômage, sans pouvoir vivre correctement. Qu'il soit ouvrier chez Renault, employé chez Sanofi ou ingénieur chez Nokia, celui qui perd son emploi sait qu'il a peu de chances d'en retrouver un dans la situation actuelle. Défendre son emploi, c'est aujourd'hui une question de vie ou de mort!

Pour se défendre, les travailleurs devront se battre en mettant en avant un programme de mesures à imposer pour contrecarrer la politique des classes dirigeantes.

Aux plans de licenciements patronaux, prétendument justifiés par les exigences de compétitivité et de rentabilité, les travailleurs devront opposer la nécessité de garantir un emploi à chacun à tout prix. Pour cela, il y a une solution simple qui consiste à répartir le travail entre tous et, pour s'assurer que les salaires soient véritablement maintenus, il faudra imposer leur indexation sur les prix.

Alors que les besoins sont criants dans la santé, l'éducation, les transports, le logement et bien d'autres domaines, les travailleurs devront imposer des embauches massives partout où c'est nécessaire pour satisfaire les besoins de la population. Pour financer ces mesures, il faut prendre sur les bénéfices passés et présents, ainsi que sur les fortunes des actionnaires. Et, afin de vérifier que cela se fait, les travailleurs devront imposer leur contrôle sur les comptes des entreprises.

Il en va de l'intérêt du monde du travail, comme de la grande majorité de la société.



BRUNO MARTIN REUTERS

Sanofi : les ravages de la maladie du profit

Depuis les débuts de la crise sanitaire, d'annonce en annonce, Sanofi révèle, s'il existait encore un doute à ce sujet, la vraie nature de cette industrie dite de la santé : pour ce secteur, capitaliste comme les autres, même la crise sanitaire peut être une aubaine.

Au mois de mai, le directeur de Sanofi annonçait tambour battant que, si le laboratoire mettait au point un vaccin contre le Covid-19, celui-ci serait d'abord et avant tout délivré aux États-Unis. Pourquoi ? Parce que ceux-là avaient payé d'avance en attribuant une enveloppe de 460 millions !

Après s'être emberlificoté dans de sombres explications selon lesquelles il aurait été mal compris, le même directeur annonce aujourd'hui 1 700 suppressions d'emplois dans le groupe en Europe, dont un millier en France. La raison n'est pas que ça va mal, au contraire, puisqu'au premier trimestre 2020, grâce à l'épidémie et notamment aux ventes record de Doliprane, le chiffre d'affaires, 9 milliards d'euros, a

augmenté de près de 7 % par rapport au même trimestre de 2019. Et en 2019 ça allait déjà très bien, avec un chiffre d'affaires de 36 milliards d'euros, et 4 milliards viennent d'être reversés sous forme de dividendes aux actionnaires.

Cela va d'autant mieux que des flots d'argent public inondent Sanofi. Le laboratoire devrait être le principal bénéficiaire des 200 millions d'euros promis par Macron pour la relocalisation du paracétamol. C'est sans compter les millions reçus d'autres États sous forme d'aides à la recherche pour un vaccin contre le coronavirus et sans compter non plus les 120 millions d'euros de crédit d'impôt recherche empochés chaque année par le trust depuis des années.

Tout va très, très bien, mais c'est justement pour que cela aille encore mieux, c'est-à-dire pour que les résultats financiers soient encore meilleurs, que Sanofi a mis en place un nouveau plan. Annoncé en décembre dernier, celui-ci prévoit 2 milliards d'euros d'économies d'ici 2022, au prétexte de l'abandon des activités sur le diabète et les maladies cardiovasculaires et du « recentrage » de ses activités.

L'objectif, dit le président de Sanofi France, est de « positionner Sanofi parmi les leaders mondiaux de l'innovation par la science. (...) S'imposer comme un leader biopharmaceutique français, européen et mondial à l'horizon 2022-2025. » C'est clair, dans la lutte entre les mamouths de la pharmacie, Sanofi a décidé de gagner, c'est-à-dire d'être encore plus profitable que les autres.

Finis donc les médicaments contre le diabète,



Déjà, en 2012, manifestation contre les suppressions d'emplois.

l'hypertension artérielle et autres maladies cardiovasculaires. S'ils constituèrent en leur temps, au temps de leur découverte, de véritables pactoles, leurs brevets sont aujourd'hui tombés dans le domaine public et ils ne rapportent plus assez. Il faut donc pour Sanofi sortir de nouveaux médicaments, pas en mettant en commun l'activité et les connaissances des nombreuses équipes de recherche qui s'activent aux quatre coins du monde, mais en étant les premiers à découvrir, les premiers à déposer le brevet qui assurera la richesse des actionnaires.

Alors, le plan taille dans

les effectifs de recherche, dans les fonctions support, l'informatique, les sièges sociaux. Rien qu'en France, un millier d'emplois devraient disparaître.

Play to Win, ce qui signifie littéralement « Jouer pour gagner », telle est l'appellation et l'objectif du nouveau plan, d'un cynisme total. Mais c'est la règle, c'est la loi, dans un système économique où seul compte l'intérêt privé, où les médicaments sont une marchandise comme une autre, une marchandise dont les effets thérapeutiques ne sont en quelque sorte qu'un effet secondaire.

Sophie Gargan

Convention sur le climat : parler... pour ne rien faire



Le 29 juin, Macron a déclaré reprendre 146 des 149 propositions faites par la Convention citoyenne pour le climat, nom pompeux désignant les 150 citoyens qui ont proposé des mesures de lutte contre le réchauffement climatique.

Établissement d'un bilan carbone annuel pour les entreprises, les obligeant à détailler leurs émissions de CO₂, ou le CO₂ Score, étiquette qui indiquerait si les produits consommés sont bons pour le climat, c'est ce que Macron appelle apporter des « réponses fortes » et « à la hauteur des enjeux et des attentes ». Son discours est rempli des poncifs habituels : « On doit remettre l'ambition écologique au cœur du modèle productif, produire différemment »,

ou encore « L'État prendra toute sa part ». Macron tente de séduire un électorat qui semble de plus en plus sensible aux problèmes écologiques, à en croire le résultat des élections.

Aussi dérisoires soient-elles, ces propositions ne seront de toute façon pas appliquées rapidement, même si elles pourraient être soumises à un référendum l'an prochain. Quant aux 15 milliards d'euros supplémentaires qui pourraient être

injectés sous prétexte de conversion écologique des entreprises, ils le seraient sur deux ans, et après acceptation du Parlement.

Parmi les trois propositions de cette Convention citoyenne laissées de côté, on trouve la baisse de la vitesse sur autoroute de 130 à 110 km/h.

Le débat sur cette question serait reporté, car « la transition écologique ne doit pas se faire au détriment des communes, des régions les plus enclavées ». On apprend ainsi que, pour désenclaver une région, il faut compter sur les voitures, faute de transports collectifs.

La proposition d'une taxe de 4 % sur les dividendes a elle aussi été immédiatement écartée par Macron car, selon lui, elle pourrait « décourager l'investissement ».

Macron ne veut pas prendre, même un peu, sur les avoirs des actionnaires. Pour lui comme pour ses semblables, le profit passe avant l'écologie. C'est bien pourquoi les problèmes du réchauffement climatique ne seront pas résolus tant que les capitalistes garderont la main sur l'économie.

Aline Rétesse

Fête de Lutte ouvrière de la région parisienne

Samedi 26 et dimanche 27 septembre à Presles (Val-d'Oise)

Le confinement n'a pas permis que la 50^e fête de Lutte ouvrière ait lieu comme prévu, les 30, 31 mai et 1^{er} juin. Mais ce n'était que partie remise, même si l'organisation de cette fête reste soumise aux autorisations sanitaires.

En effet, les 26 et 27 septembre, on pourra faire la fête, voir des spectacles, discuter devant une exposition ou un bon petit plat. On pourra aussi assister à des débats avec des militants, notamment de l'automobile, de la SNCF, de la santé, acteurs des luttes actuelles, et participer aux meetings que Nathalie Arthaud tiendra au cours de ces deux jours.

L'intensification des attaques du patronat et du gouvernement contre l'ensemble de la classe ouvrière rend nécessaire de rendre les coups.

La fête de Lutte ouvrière doit être l'occasion de se rencontrer et de débattre des voies et moyens pour que le monde du travail puisse s'organiser pour reprendre le dessus.



Horaires :

- samedi de 10 heures à 1 heure du matin
- dimanche de 9 heures à 19 heures.

On peut se procurer la carte d'entrée (10 euros pour les deux jours) et les bons d'achat (vendus 4 euros pour une valeur d'achat de 5 euros)

- auprès de nos militants
- sur le site de la fête <https://fete.lutte-ouvriere.org> (par carte bancaire)
- par courrier (chèque à l'ordre de Lutte ouvrière, adressé à Lutte ouvrière, BP 20029 - 93501 Pantin Cedex).

Élections municipales : abstention record et dégagisme

Les deux faits politiques du deuxième tour des municipales, le 28 juin, auront été l'abstention record, qui a atteint 59 % en moyenne nationale, et la victoire de listes conduites par des écologistes dans plusieurs grandes villes longtemps gérées par des notables, en particulier de LR ou ralliés à Macron en 2017.

Bien des commentateurs, désespérés par le manque de légitimité de cette édition 2020 des élections municipales, ont mis cette abstention sur le compte de l'épidémie de Covid-19 et du décalage de trois mois entre les deux tours. Si ces événements ont joué leur rôle, les raisons sont bien plus profondes. Élection après élection, même pour la présidentielle ou les municipales qui ont longtemps suscité plus d'intérêt, le cirque électoral fait de moins en moins recette.

C'est particulièrement visible du côté des classes

populaires. Ainsi, dans les villes ouvrières, l'abstention atteint des sommets : 76 % à Vaulx-en-Velin ; 74 % à Sevran ; 72 % dans le 7^e secteur de Marseille, les quartiers Nord. Frappés par le chômage et la pauvreté, occupés à survivre au quotidien, écœurés par l'alternance au pouvoir de partis qui aggravent les uns après les autres leurs conditions de vie, sans espoir de changement, de plus en plus de travailleurs se désintéressent complètement des élections.

Beaucoup des électeurs qui se sont déplacés ont aussi exprimé le rejet, déjà

sensible ces dernières années, des partis et des politiciens en place. Si quelques personnalités, Martine Aubry à Lille, Anne Hidalgo à Paris, ont résisté, Collomb à Lyon, les dauphins de Juppé à Bordeaux et de Gaudin à Marseille ont été battus. Le dégagisme, qui avait permis à Macron de l'emporter en 2017 face au PS et à LR, a profité cette fois-ci aux écologistes, souvent à la tête de listes d'alliance aux contours variables d'une ville à l'autre, mais le plus souvent à gauche, avec des notables du PS, de la France insoumise, parfois du PCF. Comme Grenoble avant elles, les villes de Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Tours, Annecy ou Besançon ainsi que la Métropole de Lyon, avec son budget de 3 milliards d'euros, seront dirigées par des écologistes. Aux yeux de bien des électeurs, en particulier



SEBASTIEN MUYLAERT MAXPPP

parmi les cadres et la petite bourgeoisie des quartiers de centre-ville ou ceux des jeunes électeurs qui se sont déplacés, les écologistes représentent le renouveau car ils n'ont jamais exercé le pouvoir. La crise sanitaire et les défaillances qu'elle a révélées, les menaces de plus en plus visibles sur le climat ou la biodiversité ont poussé dans le même sens, déjà visible lors des élections européennes de 2019.

Les maires écologistes sont nouveaux, mais ils ont déjà montré qu'ils étaient rodés dans l'art des tractations d'appareil, entre les deux tours, pour fusionner les listes. Tous répètent aujourd'hui qu'ils ont été élus

uniquement sur la base d'un « projet commun », mais les accords signés portaient essentiellement sur la constitution des listes et la répartition des postes dans les exécutifs municipaux. Ainsi Anne Hidalgo a sauvé son fauteuil de maire de Paris, grâce à l'accord conclu avec Europe écologie-Les Verts, qui ont obtenu en échange l'assurance de disposer d'une mairie d'arrondissement qu'ils ne pouvaient gagner seuls.

La couleur des mairies a donc changé, mais ceux qui espèrent qu'il en sorte de véritables changements risquent d'en être pour leurs frais.

Xavier Lachau

Le vert de l'espoir, mais pour qui ?

L'arrivée à la tête de grandes villes de maires écologistes, qui promettent de lutter contre la pollution et de faire de la politique autrement, peut susciter quelques espoirs parmi ceux qu'inquiètent les épisodes de canicule ou les pics de pollution. Mais peuvent-ils réellement mener une autre politique ?

Les nouveaux élus écologistes seront « des élus humbles » et « sans aucune arrogance dans la bouche », a promis Pierre Hurmic, nouveau maire de Bordeaux. Ils circuleront peut-être à vélo, comme le fait déjà à Paris Anne Hidalgo, socialiste écolo-compatible. Ils multiplieront les pistes cyclables et interdiront la circulation automobile pour réduire la pollution, mais sans aller jusqu'à se mettre à la place des travailleurs obligés d'aller travailler dans des zones industrielles

lointaines. Ils mettront sans doute en place des circuits courts, avec des produits bio et des jours sans viande dans les cantines scolaires municipales. Mais comme cela coûte plus cher, pour le financer, ils réduiront des activités périscolaires ou supprimeront des postes dans les bibliothèques ou les piscines municipales.

Car les budgets des municipalités sont contraints, avec des dépenses fléchées et imposées et des dotations de l'État de plus en plus rognées. Ainsi Éric Piolle, élu

maire écologiste de Grenoble en 2014, a supprimé 150 postes d'employés municipaux, fermé trois bibliothèques et des structures municipales dans des quartiers populaires. En vert ou en rose, quand on cherche à « faire mieux avec moins », ce sont les travailleurs qui trinquent. Les maires qui acceptent de gérer leur commune sans sortir du cadre légal, sans chercher à mobiliser la population, sans imposer aux grandes entreprises de payer, sont inéluctablement amenés à tailler dans les services utiles à la population. Or les nouveaux maires écologistes défendent tous cet ordre social.

Accusés par Gérard Collomb, rallié à la droite, d'être des « khmers verts »,

c'est-à-dire des idéologues hostiles aux affaires et à l'économie, les écologistes lyonnais ont multiplié les déclarations d'amour aux entreprises. « *L'écologie n'est pas l'ennemie de l'économie, c'est sa meilleure alliée* », a déclaré Grégory Doucet, nouveau maire de Lyon. « *Nous voulons faire la transition écologique avec les entrepreneurs* », a renchéri le futur maire EELV du 8^e arrondissement.

Autrement dit, les grandes entreprises du BTP, choyées sous le mandat de Collomb, n'ont rien à craindre. Le futur président écologiste de la Métropole de Lyon pourra continuer d'arroser, à travers les pôles de compétitivité et les subventions diverses, l'industrie



AB-RUEBP LYON

Doucet, nouveau maire de Lyon.

pharmaceutique, chimique ou métallurgique, sous réserve que les projets soient labellisés « durables » ou « économes en carbone ». Entre se soumettre aux capitalistes et les renverser, il n'y a pas d'alternative.

X.L.



BFM - TV : grève en direct

Pour la première fois de son histoire, la chaîne d'information en continu BFM-TV a connu, entre les 24 et 28 juin, un mouvement de grève des salariés, qui entendaient protester contre un plan de suppressions d'emplois.

Le groupe de médias Nextradivision, qui rassemble notamment les différentes chaînes TV BFM et la station de radio RMC, a annoncé le 17 juin les détails d'un plan d'économies prévoyant

500 suppressions d'emplois, soit un tiers de l'effectif du groupe, et la réduction de 50 % du nombre de pigistes et d'intermittents, salariés au statut précaire qui se retrouvent de fait licenciés. Nextradivision est lui-même une filiale du groupe Altice dirigé par Patrice Drahi, septième fortune de France évaluée à 7,1 milliards d'euros, qui a aussi la main sur SFR, Libération, l'Express...

Au-delà de quelques

journalistes vedettes, la grève concerne l'ensemble de ceux qui, techniciens, personnels administratifs ou maquilleurs, contribuent aux profits des propriétaires de ces médias. De l'aveu même de Drahi, BFM-TV a accumulé des bénéfices pendant dix-sept ans, avant de connaître son premier déficit en avril dernier. Les actionnaires ont donc dans leurs réserves largement les moyens de payer !

Jean Sanday

Gauche : de vieilles recettes avec un peu de vert

Le succès, dans plusieurs grandes villes du pays, de listes municipales conduites par Europe écologie – Les Verts (EELV) a suscité de nouvelles conversions à l'écologie à gauche.

Olivier Faure, le premier secrétaire du Parti socialiste, s'est revendiqué de la vague verte, expliquant s'être battu depuis deux ans pour « l'union des partis de gauche et des écologistes ». Il s'est ensuite empressé de se dire prêt, pour la présidentielle de 2020, à se ranger derrière le candidat qui incarnerait « le bloc social-écologiste ». Il est vrai que le Parti socialiste, laminé lors des précédentes élections, peut d'autant plus proclamer d'avance son ralliement à une candidature

verte, qu'il ne peut guère prétendre à la première place dans l'attelage tirant le char de la gauche.

Ce ne sont pas Les Verts qui lui donneront tort ! L'eurodéputé EELV Yannick Jadot a ainsi déclaré : « Il y aura clairement un avant et un après municipales 2020. » Dans son monde d'après, « c'est plus que l'union des gauches qui est possible. C'est une recomposition du paysage politique, autour de l'écologie. » Voilà le cadre des futures tractations entre les partis de gauche posé.

Du côté des dirigeants du Parti communiste, qui ont encore moins que le PS les moyens de peser, on se félicite de toutes les situations où « l'union des forces de gauche locales a permis la victoire ». Et Ian Brossat affirme : « Il faut continuer à construire des convergences à l'échelle nationale. Nous avons montré que la condition de la victoire, c'est le rassemblement. » Voilà un langage déjà entendu, qui a d'ailleurs déjà mené la gauche au gouvernement avec Hollande par exemple, avec le résultat que l'on connaît. Alors, se rassembler pour gagner quoi, et derrière quel programme ? Si celui-ci est désormais



habillé de vert, jamais il n'est question de remettre en cause la domination de la bourgeoisie sur l'économie et la société. Jamais il n'est question d'expliquer aux travailleurs qu'il faudra arracher son pouvoir de nuisance à la classe capitaliste dominante.

La classe ouvrière a effectivement besoin d'unir

et de rassembler toutes ses forces dans la guerre que lui mènent les capitalistes. Mais ce n'est pas une énième variante de coalition de gauche, ne proposant rien pour lutter contre les responsables de la crise économique, sociale et écologique qui menace l'humanité, qui le lui permettra.

Nadia Cantale

Logements : les lois se suivent, les loyers flambent



Selon une étude publiée le 23 juin par une plateforme d'évaluation en ligne des biens immobiliers, sur 5 500 annonces d'agences parisiennes, plus de la moitié ne respecteraient pas l'encadrement des loyers.

En vigueur à Paris depuis le 1^{er} juillet 2019, et à Lille depuis mars 2020, ce dispositif prévoit un plafonnement des loyers, déterminé par les préfetures en fonction de la nature du logement. Mais le législateur a aussi reconnu au propriétaire le droit d'appliquer un complément de loyer, s'il estime que la localisation ou le confort du logement le justifie. Enfin, aucun contrôle particulier n'est prévu. Celui qui cherche un logement et qui se voit proposer un loyer dépassant le plafond légal a bien sûr la possibilité d'entamer une procédure longue et compliquée, mais autant dire que, dans la plupart des cas, le propriétaire n'a pas grand-chose à craindre. D'ailleurs,

ni le ministère du Logement ni la mairie de Paris ne fournissent de bilan du nombre de propriétaires qui auraient eu à payer l'amende prévue par la loi.

Il n'est donc pas surprenant que ce dispositif soit très peu respecté. Depuis plusieurs années, les gouvernements ont fait voter des lois, en mars 2014 sous Hollande, une autre en novembre 2018 sous Macron, qui n'ont pas du tout empêché la flambée des prix du logement. Cela a seulement donné lieu à des opérations de communication, et c'est tout ce qui compte pour ces politiciens qui excluent, quoi qu'il arrive, d'user de la moindre contrainte contre les spéculateurs immobiliers.

Jean Sanday

Covid : un drame financier pour beaucoup

Près de 5 % de la population n'est pas couverte par une complémentaire santé ou une mutuelle. Ce sont bien sûr les plus pauvres, des travailleurs précaires, des chômeurs ou des retraités, tous ceux pour qui la fin du mois commence dès le 15 et qui sont des laissés-pour-compte de cette société.

Le Covid-19 ne fait pas de différence entre eux et tous les autres. Certains en ont été atteints et ont dû être hospitalisés, parfois en service de réanimation. À la sortie de l'hôpital, ils ont reçu des factures astronomiques, car le coronavirus n'est pas pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale, 20 % de la facture restant à la charge du patient.

C'est le cas d'une malade

hospitalisée dans le Val-de-Marne, à qui l'hôpital réclame 2 356 euros pour seize jours de prise en charge. Dans le Val-d'Oise, la famille d'un patient décédé du Covid-19 à l'hôpital Saint-Louis, où il avait été en réanimation une dizaine de jours, a reçu une facture de 7 036,80 euros, correspondant aux 20 % de la facture totale de 35 184 euros. Ni la femme du malade

décédé, qui n'a que 560 euros de retraite, ni son fils chauffeur de bus, qui gagne tout juste 1 800 euros par mois, ne peuvent payer cette somme énorme. Ils ont décidé de s'associer à un recours en justice contre l'État avec 130 autres familles qui considèrent, avec raison, que les soins devraient être pris en charge par celui-ci, et que cela devrait être une priorité sociale. Pour les plus pauvres, le Covid est ainsi non seulement un drame humain mais aussi un drame financier. Une honte !

Cédric Duval

La dette Covid(e)... les poches des travailleurs

L'endettement de l'État français auprès des banques va atteindre à la fin de l'année 120 % du PIB, un montant jamais atteint hors période de guerre.

Les plans de soutien au grand patronat annoncés lors de la crise sanitaire sont en effet financés pour l'essentiel par l'explosion de la dette publique. Mais le gouvernement entend bien faire payer l'addition aux classes populaires.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, a annoncé le 29 juin que le gouvernement entend cantonner les 150 milliards d'euros rebaptisés dette Covid dans une structure de défaillance du type de la Cades, Caisse d'amortissement de la dette sociale, chargée de son remboursement.

Cette Cades avait été

créée à l'origine par le plan Juppé en janvier 1996, pour une durée initiale de treize ans. Elle était essentiellement financée par l'instauration de la CRDS, Contribution pour le remboursement de la dette sociale, d'un taux de 0,5 % sur quasiment tous les revenus, y compris les allocations chômage, logement ou familiales. Elle a toujours été reconduite, afin de financer les déficits de la Sécurité sociale engendrés par les exonérations de cotisations patronales. Alors que la Cades, et donc la CRDS, devaient disparaître en 2024, leur existence a été

prolongée en mai dernier jusqu'en 2033, pour éponger 136 milliards de nouvelles dettes de la Sécurité sociale dues à la crise sanitaire.

Aujourd'hui, l'État s'apprête donc à imputer ces 150 milliards de dette de l'État à la Cades ou à une autre structure créée pour l'occasion. Pour cela, il envisage soit de prolonger la CRDS, cette fois jusqu'en 2042, soit de puiser dans la TVA.

Loin d'être indolore ou virtuelle, la dette publique ponctionne les revenus des classes populaires. La bourgeoisie y trouve une de ses sources d'enrichissement. Comme le disait déjà Marx, « le crédit public, voilà le credo du capital ! »

Christian Bernac

Hôpitaux : de nouveau dans la rue

Le 30 juin, alors que les discussions du Ségur de la Santé continuent dans les salons, les travailleurs de la Santé sont redescendus, un peu partout en France, dans la rue pour rappeler leurs revendications : 300 euros pour tous, l'embauche à la hauteur des besoins et l'arrêt de la fermeture des lits.

Dans le cortège parisien ces revendications étaient reprises sous forme de slogans : « Véran si tu savais, ton protocole... ni négociable, ni amendable, ni

discutable », « hôpital en colère, y'en a marre de la galère ». Sans oublier, « À l'hôpital, y'a trop de travail, à l'extérieur, y'a des chômeurs, embauchez! ».



À Paris le 30 juin.

À l'hôpital Beaujon, dans les Hauts-de-Seine, c'est un cortège dynamique, encouragé par des klaxons de chauffeurs de bus et de particuliers, qui est parti rejoindre la manifestation

parisienne. Pendant le trajet, dans le métro, le personnel a distribué des tracts et des discussions se sont engagées avec des voyageurs.

Le Ségur doit se clore en fin de semaine mais les

problèmes de manque de personnel, de moyens et de lits restent entiers. Les six milliards promis par le gouvernement sont loin de faire le compte.

Correspondant LO

Fillon : une fin de carrière à l'ombre ?

François Fillon a écopé de cinq ans d'emprisonnement dont deux ferme, d'une amende de 375 000 euros et de dix ans d'inéligibilité.

Son épouse est condamnée à une amende du même montant, à trois ans d'emprisonnement avec sursis et deux ans d'inéligibilité ; son suppléant écope de trois ans avec sursis, cinq ans d'inéligibilité et 20 000 euros d'amende. Ils vont bien sûr faire appel.

Les attendus du procès sont clairs et nets. En salariant sa femme comme assistante parlementaire pour des travaux fictifs, Fillon est accusé d'avoir mis en place « une organisation lui permettant de détourner à son profit personnel la quasi-totalité du crédit collaborateur mis à sa disposition par l'une ou l'autre assemblée » [...] et d'avoir contribué « à éroder

la confiance que les citoyens placent dans ceux qu'ils élisent. » Les prévenus ont été condamnés à rembourser plus d'un million d'euros à l'Assemblée nationale.

On ne peut pas dire que la justice, souvent plus accommodante avec les puissants qu'avec les petits, ait eu la main légère dans cette affaire.

Elle fait partie d'un certain nombre de mésaventures qui jalonnent le parcours de quelques politiciens, en général parce qu'un de leurs concurrents fait parvenir à la presse des informations sur des affaires de pots-de-vin ou quelques capitaux oubliés dans des paradis fiscaux.

Ce fut le cas par exemple pour Cahuzac ex-ministre du Budget sous Hollande. Mais on ne compte plus les affaires de ce genre qui ont marqué, notamment, l'histoire de la droite française et de ses règlements de comptes.

Lorsqu'une telle affaire sort au grand jour, la justice est alors bien obligée de défendre sa crédibilité en condamnant ceux qui se sont fait prendre la main dans le sac. Au fond, cela fait partie du fonctionnement normal de la démocratie bourgeoise. C'est un spectacle édifiant pour ce qui est des us et coutumes des hommes qui prétendent diriger la société, naturellement dans le respect des « valeurs ».

Sylvie Maréchal

Affaire Kohler : les hommes du président

Le site Mediapart a publié le 23 juin une lettre rédigée par Macron durant l'été 2019 à l'attention du Parquet national financier (PNF) pour se porter garant de l'intégrité de son proche collaborateur et secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, alors visé par une plainte pour prise illégale d'intérêts, trafic d'influence et corruption passive.

À la suite de cette garantie donnée par le président, l'enquête judiciaire a été classée sans suite. Kohler était soupçonné d'avoir utilisé à plusieurs reprises ses fonctions durant sa carrière de haut fonctionnaire pour favoriser l'entreprise italo-suisse MSC, poids lourd du secteur de la croisière et deuxième armateur de porte-conteneurs du monde dont sa famille est le principal actionnaire.

Il y a en effet de quoi être suspicieux quand on sait que Kohler a siégé en tant que représentant de l'État au conseil d'administration des chantiers navals de Saint-Nazaire, STX France, et au conseil de surveillance du port du Havre, deux entreprises pour lesquelles MSC représente un important client. Cet amoureux de la mer et du transport maritime a été aussi directeur de cabinet des ministres de

l'Économie qu'ont été Moscovici, puis Macron, avant de décider de devenir directeur financier de MSC entre août 2016 et mai 2017.

Qu'un haut fonctionnaire devienne l'un des principaux cadres d'une grande entreprise qui veut pouvoir développer ses réseaux d'influence au sein de l'État, cela n'a rien de très original. Kohler a plus que d'autres le sens de la famille et cela a fini par se voir. Qu'un président intervienne pour appuyer ses amis et leur éviter des ennuis avec la justice, cela n'a rien non plus de très nouveau. Mais Macron ne prend même pas la peine d'y mettre les formes et cela aussi, ça finit par se voir...

Julie Lemée

Dans la police : on étouffe beaucoup

Le 19 juin, revenant en train d'une patrouille commune en région parisienne, sept policiers de différents services bavardaient des techniques d'arrestation. Celle dite de la clé d'étranglement – que certains syndicats de police refusent qu'on interdise – étant venue sur le tapis, l'un d'eux voulut montrer qu'il l'avait bien assimilée et en fit la démonstration sur une collègue consentante.

Celle-ci, qui suffoqua aussitôt, eut beau taper des pieds et des mains pour signifier à son collègue qu'il devait arrêter, il ne relâcha pas sa prise mais l'accentua. Finalement, les autres policiers durent intervenir car, comme l'a relaté la policière : « Je ne pouvais plus parler ni respirer [...], je me sentais partir ». Blessée aux cervicales et souffrant de violentes douleurs au cou et au dos, elle a fait constater ses

blessures et a porté plainte.

Il a fallu plus d'une semaine pour que les faits soient connus. Et ce n'est guère étonnant. « Selon une source proche du dossier, précise *Le Parisien*, le parquet de Bobigny », qui instruit la plainte, « a déploré le traitement de cet incident grave » par une partie de la hiérarchie policière. Parce qu'elle voulait étouffer l'affaire ?

Pierre Laffitte



Des durs d'oreille professionnels

Cédric Chauviat, un livreur que la police avait violemment interpellé le 3 janvier à Paris, avait crié à sept reprises « J'étouffe ! », avant de mourir asphyxié, le larynx fracturé.

La scène ayant été filmée par des témoins, même Castaner, le ministre de l'Intérieur, avait dû alors concéder que les résultats de l'autopsie « soulèvent des questions légitimes auxquelles des réponses devront être apportées en toute transparence ».

Six mois plus tard, on les attend toujours. Les avocats de ces policiers ayant donné la mort soutiennent qu'avec le bruit de la circulation, leurs clients n'avaient pas

entendu les cris de leur victime, mais qu'en revanche, ils l'avaient entendue les insulter.

Percevant les insultes, mais pas les appels au secours, les oreilles policières sont donc une curiosité de la nature ! Comme celles des juges qui sont bien souvent plus sensibles à la version des policiers qu'aux témoignages de leurs violences et aux preuves de leurs mensonges.

P. L.

Coronavirus : ce n'est pas fini

L'épidémie de coronavirus a désormais fait 10 millions de malades dans le monde et provoqué la mort de 500 000 personnes, selon le recensement de l'OMS. Ces chiffres sont clairement sous-évalués car la capacité de décompte, qui n'est fiable à peu près nulle part, est inexistante dans certains pays.

L'épidémie serait même en train de s'accélérer : le nombre de cas déclarés dans le monde vient de doubler en un mois. L'OMS multiplie

les messages d'alerte et son directeur pour l'Europe vient d'affirmer que le risque reste élevé dans tous les pays.

En France, le gouvernement affirme pourtant que l'épidémie est sous contrôle. Le nombre de malades hospitalisés ne cesse de diminuer. Les écoles, les cafés, les restaurants sont maintenant ouverts presque normalement. Le conseil scientifique et la plupart des experts médiatisés envisagent une seconde vague

à l'automne, mais sont plutôt rassurants sur la situation immédiate. Certains chiffres publiés par Santé publique France sont pourtant inquiétants : dans quatre régions françaises l'épidémie serait repartie à la hausse mais, selon cet organisme public, cela pourrait s'expliquer par une hausse du nombre de tests ou la présence de clusters sous contrôle.

Dans un entretien au journal *Le Monde*, le ministre de la Santé Olivier Véran se veut également rassurant. Il affirme que 250 000 tests sont réalisés chaque semaine dans le pays et que 99 % environ sont négatifs. Il promet de faire réaliser des campagnes massives de tests, et notamment de tester 1,3 million de personnes en Île-de-France.

Le ministre se dit aussi capable de mettre en place 12 000 lits de réanimation à l'automne si besoin, soit 3 000 lits de plus que le maximum atteint au pic de l'épidémie, en avril. Ce résultat n'avait cependant été atteint qu'au prix de l'interruption

d'une grande partie de l'activité habituelle des hôpitaux. Une capacité d'accueil plus importante en réanimation serait bien sûr nécessaire, mais les déclarations rassurantes de Véran ne suffiront pas à la créer. C'est le même ministre qui avait promis 700 000 tests par semaine au début du déconfinement, et on n'en est maintenant qu'au tiers de ce nombre.

L'épidémie est effectivement à un niveau bas actuellement, mais les capacités de surveillance et de contrôle semblent toujours bien faibles et quelques signes de reprise épidémique apparaissent. La priorité du gouvernement a été de faire retourner tout le monde au travail et de pousser ceux qui le peuvent à partir en vacances dans le pays, pour relancer le tourisme. Mais, en matière d'épidémie, les responsables politiques continuent à jongler avec des chiffres et des déclarations peu crédibles. Cela ne rassure pas quant à leur capacité à la combattre.

Jean Pollus



Confinement en Guyane.

Guyane : épidémie et sous-développement

La situation précaire d'une grande partie de la population, l'incurie du système de santé et des décisions inadaptées à l'évolution du virus créent une situation dramatique en Guyane.

Le Covid-19 a d'abord atteint les régions proches de la frontière avec le Brésil, à Saint-Georges de l'Oyapock, qui sont régulièrement traversées en pirogue tant par des Brésiliens que par des Guyanais, qui habitent d'un côté et travaillent de l'autre. Fin juin, 3 774 cas avaient déjà été détectés, 139 personnes étaient hospitalisées, huit malades avaient été envoyés en réanimation en Martinique ou en Guadeloupe et quinze étaient décédés. La maladie s'était atténuée dans la première zone très touchée, mais avait eu le temps de se propager.

Maintenant, les malades les plus nombreux sont dans l'île de Cayenne. L'hôpital de campagne annoncé pour Saint-Georges a fini par arriver... à Cayenne, mais sans laboratoire ni réanimation.

La maladie est encore plus dramatique dans les nombreux quartiers qui sont des sortes de bidonvilles abandonnés, sans électricité, sans eau, sans lycée. Les relations de la population avec les autorités, préfet, responsable de l'ARS, se résument pour beaucoup à de la méfiance. Les masques sont arrivés et sont même distribués gratuitement dans certains quartiers, mais après une longue attente. Les tests annoncés, avec la promesse d'en fournir 900 par jour, ne sont pas faits aux dates prévues, par manque de réactifs au laboratoire de Kourou. Le nombre de lits de réanimation a été longtemps insuffisant, des malades ont dû être déplacés. Les effectifs de soignants sont insuffisants. Il est fait appel à des soutiens, des bénévoles de

Guyane ou d'ailleurs.

Des malades sont aussi acheminés vers la Martinique et la Guadeloupe. Des médecins cubains sont arrivés dernièrement en Martinique ; une décision bien difficile à comprendre, car l'épidémie y est limitée et sous contrôle, et ils auraient été bien plus utiles en Guyane.

Face à la situation sanitaire déplorable, la population s'est organisée dans les quartiers pour obtenir des soins, des associations se sont constituées pour revendiquer auprès des responsables de la santé et de l'État, pour exiger des masques, des tests, des lits d'hôpital et plus de transparence dans les informations.

Dans ces conditions, on comprend le refus déclaré de certains de servir de cobayes pour un vaccin et un traitement, en Guyane comme à Mayotte.

Marie-Céline Deshauteurs

Le 10 juin, une célébration particulière

Le 10 juin est le jour de célébration de l'abolition de l'esclavage et des luttes des esclaves en Guyane.

Cette année, les syndicats de travailleurs et des associations ont manifesté devant le commissariat de police à Cayenne, avec des pancartes et des photos dénonçant les violences

policières en Guyane.

Line Legrand, une militante récemment décédée, avait été ainsi maltraitée par la police. D'autres militants présents ont raconté les agressions subies, tel Harry

Haudebourg battu par huit policiers, ou bien les violences exercées sur les immigrés, par exemple celles subies par des étudiants haïtiens. Comme partout dans le monde, le meurtre raciste de George Floyd a été également dénoncé.

M.-C. D.



Campagne de tests.

LECLAIREUR DE CHÂTEAUBRIAND

Guadeloupe : échec à la répression patronale

Jean Marie Nomertin, porte-parole de Combat ouvrier et secrétaire général de la CGTG a été une nouvelle fois relaxé par le tribunal de Basse-Terre. Il avait été assigné pour la deuxième fois sur plainte de Tino Dambas, un gros planteur qui l'accusait de l'avoir traité publiquement d'« esclavagiste noir ».

La première relaxe sur plainte du même patron date de quelques mois. Il était reproché à Jean Marie Nomertin d'avoir accusé ce patron d'avoir tué un travailleur agricole.

Nomertin avait seulement dénoncé le fait qu'un camarade s'était vu refuser un poste aménagé alors qu'il était très malade. Ce travailleur était mort quelques jours après.

Tino Dambas est connu pour être un patron particulièrement répressif. Il n'a pas digéré la grande grève des travailleurs de la banane de 2017 et a licencié beaucoup d'ex-grévistes. Même les juges n'ont pu le suivre dans ses plaintes tant elles paraissent ridicules.

Pierre Jean-Christophe

Israël-Palestine : les annexions renforcent l'apartheid



Manifestation à Tel-Aviv, le 6 juin.

Le 1^{er} juillet devait avoir lieu l'annexion d'une nouvelle série de territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967. C'était une promesse de campagne, aussi bien de Netanyahu, le chef du gouvernement israélien qui tente d'échapper à la justice pour corruption, que de Donald Trump avec son « plan de paix israélo-palestinien », chef-d'œuvre de tartufferie à visée électorale.

Dans sa campagne longue de plusieurs mois, Netanyahu a redoublé d'envoies guerrières destinées à lui assurer les voix de l'extrême

droite ultranationaliste, annonçant l'annexion de colonies jouxtant Jérusalem, et même de la vallée du Jourdain, zone agricole frontière

avec la Jordanie. Ces zones sont déjà occupées de fait par 450 000 colons israéliens, qui forment une ligne avancée face aux 2,7 millions de Palestiniens qui y vivent depuis bien longtemps.

L'occupation des terres palestiniennes par l'État israélien est un scandale de longue date. Elle entretient un état de guerre permanent, utilisé par les partis politiques au pouvoir en Israël

pour conforter leur image patriotique ou nationaliste face à des concurrents qui ne le sont souvent pas moins. Mais, en soixante-dix ans, la politique d'occupation a également développé une situation d'apartheid, où les Palestiniens comme les Arabes israéliens sont de fait des citoyens de seconde zone, traités comme tels par la police et l'armée.

La multiplication des implantations de colonies, répondant à une tactique de grignotage de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, revendiquée par la droite israélienne du Likoud mais appliquée par tous les partis au pouvoir, accentue les pressions annexionnistes sur la population palestinienne. Les colonies signifient aussi, en Cisjordanie, des routes séparées pour les colons et les villageois arabes et, à Jérusalem, la construction d'un mur de séparation qui détruit des maisons, sépare des familles, prive les habitants de la liberté de circuler.

Dans la vallée du Jourdain, les colonies et leur cohorte de forces militaires signifient, pour les agriculteurs ou les bergers palestiniens voisins, voir son hangar ou sa maison détruits, une fois, deux fois, trois fois, se trouver face au canon d'un FM quand on proteste de son bon droit, et à terme n'avoir plus d'autre choix que d'aller se faire embaucher par un fermier ou un

agriculteur israélien pour un salaire de misère.

Les dirigeants israéliens pensent que, maintenant, le temps est venu de procéder à l'annexion pure et simple de tout ou partie de la Cisjordanie. C'est dans la logique de la politique sioniste dont le cynisme consiste à créer des faits accomplis, puis à les légaliser, et il s'agit de profiter de l'appui de Trump, toujours au mépris des droits de la population palestinienne.

Des manifestations ont eu lieu depuis début juin contre la mise en œuvre des annexions, dans des villes cisjordanaises dans la vallée du Jourdain au sud de Jéricho, où ont protesté ensemble Palestiniens et Juifs israéliens. Un défilé de plusieurs milliers de personnes a eu lieu à Tel-Aviv à l'appel d'ONG et de partis de gauche. D'autres rassemblements ont eu lieu en Europe, dont un à Paris le 27 juin. Il y avait en effet matière à dénoncer l'attitude hypocrite du gouvernement Macron, campant sur ses grands principes en matière de droits de l'homme, mais peu enclin à se poser en défenseur du droit à la vie de la population palestinienne.

Les annexions projetées par Netanyahu sont une étape de plus dans la guerre qu'Israël impose aux Palestiniens, mais aussi à sa propre population.

Viviane Lafont

G5 Sahel : un sommet pour la galerie

Emmanuel Macron retrouvait mardi 30 juin à Nouakchott en Mauritanie les présidents des cinq pays du G5 Sahel. Il y a six mois, il les avait convoqués à Pau en les sommant d'affirmer qu'ils demandaient la présence des troupes françaises sur leur territoire. Cette fois, il s'agissait de dire que tout allait mieux et que la victoire serait désormais possible.

Le G5 Sahel est censé coordonner l'action du Mali, du Tchad, de la Mauritanie, du Niger et du Burkina contre les djihadistes, et notamment contre Aqmi (Al-Qaida au Maghreb islamique). C'est une pure fiction, car la direction de toutes les opérations militaires au Sahel est en réalité entre les mains de l'armée française. Ses effectifs ont augmenté de 600 hommes après le sommet de Pau, et ses chefs affirment aujourd'hui que ce renfort a permis un tournant dans le conflit. Ils évoquent aussi, pour justifier leur optimisme, la neutralisation du chef d'Aqmi, Abdelmalek Droukdel, tué le 3 juin dernier, et la guerre que se mènent différents groupes djihadistes.

Mais, sur le terrain, tout prouve le contraire. Les habitants des pays concernés vivent la peur au ventre et les centaines de milliers de déplacés qui campent dans des conditions précaires, loin de leurs villages et parfois de leur pays, n'envisagent pas de

revenir chez eux. La corruption qui mine les sommets des États exaspère la population. Au Niger, trois anciens ministres de la Défense et des hommes d'affaires proches du pouvoir sont aujourd'hui accusés d'avoir détourné plus de 116 millions d'euros entre 2014 et 2019, sur des contrats de matériel militaire. Les exactions commises par les armées locales repoussent aussi une partie de la population dans les bras des djihadistes. Au Mali, l'ONU a recensé, entre janvier et mars, 101 exécutions perpétrées

par l'armée nationale, auxquelles il faut en ajouter une trentaine d'autres commises par l'armée nigérienne sur le sol malien.

Au Mali, les manifestations et les émeutes se multiplient pour réclamer la démission du président Ibrahim Boubacar Keita, mis en place par la France. Elles sont un témoignage infiniment plus éloquent que les paroles des chefs militaires ou de Macron sur l'évolution de la situation. En soutenant ces régimes corrompus et sans pitié envers leur population, la France fait le lit des djihadistes, et ce ne sont pas quelques centaines d'hommes en plus affectés à son corps expéditionnaire Barkhane qui changeront cela.

Daniel Mescla



Réfugiés du nord malien en banlieue de Bamako.

Congo : les larmes de crocodile du roi des Belges

À l'occasion du 60^e anniversaire de l'indépendance du Congo, le roi des Belges, Philippe, a envoyé une lettre au président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi. Il y exprime « ses plus profonds regrets pour les blessures » infligées lors de la période coloniale au Congo.

« Il faut pouvoir se parler de notre longue histoire commune en toute vérité et en toute sérénité » poursuit-il. Parler d'histoire commune entre un bourreau et sa victime, c'est ne pas manquer d'audace. Dans le cas des rapports entre l'impérialisme belge et les populations peuplant le bassin du fleuve Congo, l'exécution a duré soixante-quinze ans et a fait mourir des millions de personnes dans d'atroces souffrances.

Il y a eu « des réalisations communes », comme « des épisodes douloureux », ose continuer le roi. C'est le discours de ceux qui veulent à toute force voir des aspects positifs au colonialisme, et tenir une balance égale entre ses

bienfaits imaginaires et ses méfaits, eux, bien réels. Mais qu'attendre d'autre d'un descendant de Léopold II, qui s'était bâti au Congo un royaume personnel ?

Comme d'autres représentants des puissances impérialistes, le roi des Belges exprime ses regrets pour mieux tirer un trait définitif sur une période qu'il prétend révolue. Mais la cruauté dont ont fait preuve alors toutes les grandes puissances est celle de l'impérialisme, un système pour lequel, aujourd'hui encore, des enfants meurent, ensevelis dans les mines de Coltan, au profit des trusts de l'informatique ou de la téléphonie mobile.

D. M.

Russie : Poutine, son référendum et sa présidence à vie

Du 25 juin au 1^{er} juillet, 110 millions d'électeurs russes étaient appelés à approuver des modifications à la Constitution voulues par le Kremlin. La plus importante, en fait la seule qui importe vraiment à Poutine, lui permettra de rester à la tête du pays jusqu'en 2036. Cela repousse de douze ans ce que la loi fixait comme terme à ses mandats successifs, depuis qu'en août 1999 il avait pris la tête du gouvernement, puis reçu de son prédécesseur, Eltsine, le titre de président.

Le Parlement russe a déjà entériné cette quasi-présidence à vie de Poutine. Celui-ci aurait donc pu se dispenser d'en passer par les urnes, s'il n'avait recherché l'onction d'une approbation populaire à ces changements, et plus encore à sa personne de chef du régime. C'est pourquoi le pouvoir – qui ne parle que de « votation populaire » – a tout mis en œuvre pour que l'opération soit un succès.

Le Kremlin voulait que ce plébiscite ait lieu en avril, juste avant le 75^e anniversaire de la victoire soviétique dans la « Grande guerre patriotique » contre l'Allemagne. Le 9 mai, de gigantesques défilés militaires et festivités publiques auraient dû fournir le cadre à l'apothéose du maître du Kremlin. Las, le coronavirus a joué les trouble-fêtes.

Un mois et demi plus tard, et bien que l'épidémie continue à ravager la Russie, le pouvoir a ressorti son scénario. Le 24 juin, il organisait des parades dans tout le pays pour le Jour de la Victoire et, dès le lendemain, il lançait les opérations de vote.

Pour, selon lui, éviter les

risques sanitaires, le gouvernement a ouvert de nombreux bureaux de vote décentralisés, en plein air, dans les lieux les plus improbables des bourgades et villages. Ce qui devait rassurer les électeurs avait surtout pour but d'en battre le rappel, car tous les sondages les disaient indifférents au cirque électoral poutinien. On l'a bien vu dans les grandes villes où, comme à l'habitude, le pouvoir a organisé des tombolas avec des lots aussi alléchants que des voitures, voire des appartements, mais toujours dans les bureaux de vote. Sans oublier les habituelles pressions pour que les électeurs aillent voter, « comme il faut » bien sûr : propagande permanente pour le « oui » dans les rues, les halls d'immeubles, à la télévision ; rappels quotidiens de dizaines de millions d'électeurs sur leurs smartphones par les centres d'organisation des élections ; menaces ouvertes contre les récalcitrants dans les entreprises, et d'abord dans celles du secteur parapublic et étatique, qui emploient la majorité des travailleurs...

Pour faire bonne mesure,



Remise de billets de loterie aux électeurs dans la banlieue d'Omsk, le 30 juin.

l'allongement de la présidence offert à Poutine a été enrobé d'autres modifications constitutionnelles destinées à ratisser large : dans l'électorat âgé ; parmi les personnes ayant les plus bas salaires ; chez les plus nationalistes, dans la variante tsariste comme dans la variante stalinienne ; parmi les culs-bénis, les homophobes, les adversaires de l'avortement, etc.

Avec tout cela, il n'y avait donc guère de risque que Poutine n'obtienne pas ce que de Gaulle – autre grand amateur de plébiscites – appelait

un « oui franc et massif ». D'autant plus que les organisateurs de cette farce peuvent toujours, comme ils savent si bien le faire, corriger à leur guise les résultats d'un scrutin.

Mais rien ne dit que cela redressera durablement la cote du pouvoir, et celle de Poutine qui l'incarne depuis deux décennies, une cote mise à mal dans la population par les effets de la crise économique et les attaques récentes du pouvoir contre les salariés et les retraités.

Des déclarations récentes de Poutine laissent entendre

que sa réforme de la Constitution doit faire taire les spéculations sur sa succession. Il pourrait donc s'agir aussi de calmer les ardeurs de ceux qui se verraient bien succéder au chef de la haute bureaucratie affairiste russe qu'est Poutine. Resserrer les rangs au sommet du régime pourrait être nécessaire alors que, la situation sociale risquant de se dégrader rapidement, cela pourrait peut-être inciter la classe ouvrière russe à compter sur ses propres luttes pour changer son sort.

Pierre Laffitte

Allemagne : travailleurs précaires victimes du Covid

En Allemagne, dans l'énorme abattoir de l'entreprise Tönnies, en Rhénanie du Nord-Westphalie, plus de 2 000 ouvrières et ouvriers sur 6 700 sont contaminés par le coronavirus ; déjà une vingtaine sont hospitalisés. Tous les salariés ont été mis en quarantaine, et les 650 000 habitants des districts autour de l'usine sont reconfiés. Nul ne sait combien d'autres personnes ont été contaminées en dehors de l'abattoir.



Distribution de nourriture à des habitants mis en quarantaine.

Ailleurs dans le pays aussi, des habitants ont été mis en quarantaine forcée après la découverte de nouveaux foyers épidémiques, parfois à l'échelle de quelques immeubles surpeuplés de quartiers populaires, qui sont alors approvisionnés à domicile par des associations. Le mois dernier déjà, plusieurs centaines de salariés avaient été infectés par le virus dans des usines de découpe et de transformation de la viande. Le gouvernement avait fait mine de découvrir les conditions de travail et de logement exécrables, et poussé les hauts cris, en promettant de tout changer. Depuis, rien ne s'est passé, les grandes entreprises du secteur n'ont pris aucune mesure sérieuse.

Cette fois, l'ampleur du problème est encore plus grande. L'abattoir appartient à la plus grande entreprise européenne de transformation de viande, dont le

principal actionnaire, C. Tönnies, est milliardaire. Jusqu'à récemment, il a obligé les ouvriers à travailler sans aucune protection, alors même que dans différents pays les abattoirs se révélaient très propices au virus. Il n'en a pas moins eu le cynisme d'affirmer que les responsables du cluster étaient les travailleurs qui, ayant rendu visite à leur famille en Roumanie ou en Bulgarie, en auraient ramené le virus.

Le ministre-président du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Armin Laschet (CDU, centre-droit), lui a emboîté le pas, reprenant le même mensonge. Après des mois de fermeture des frontières, ces ouvriers, qui avaient enfin pu rendre visite à leur famille, se retrouvaient, de victimes du virus, sur le banc des accusés ! Laschet a soulevé un tel scandale qu'il a dû reculer. Depuis le début de la pandémie,

il s'est illustré par ses propos fanfarons, réclamant l'assouplissement des mesures de précaution sanitaire et de distanciation, faisant en permanence pression, au nom de « l'économie », pour renvoyer les ouvriers au travail, quels que soient les risques.

La plupart des foyers de contamination des dernières semaines se sont déclarés dans des chantiers du bâtiment, abattoirs, entrepôts de livraison ou chez les ouvriers agricoles, des secteurs qui concentrent les plus précaires et les plus pauvres des ouvriers, avec une grande majorité de sous-traitants, travailleurs détachés et intérimaires. Les autres clusters ont été découverts dans les immeubles où sont entassés les plus pauvres. La partie la plus exploitée de la classe ouvrière paye aussi le plus lourd tribut au Covid-19.

Alice Morgen

Juin 1960 au Congo belge : **indépendance et interventions impérialistes**

Des statues du roi des Belges Léopold II, colonisateur particulièrement sanguinaire, ont été récemment déboulonnées par de jeunes manifestants, comme celles d'autres colonisateurs de par le monde. Et en effet, toute la colonisation du Congo par la Belgique fut une longue suite de massacres, non seulement jusqu'à l'indépendance proclamée le 30 juin 1960, mais aussi après.

À la fin du 19^e siècle, ce territoire 80 fois plus vaste que la Belgique était devenu une colonie, considérée comme la propriété personnelle du roi des Belges, qui la mit en coupe réglée. La population subit tortures et massacres destinés à obliger les hommes à quitter leurs terres et villages afin de récolter le caoutchouc naturel, de rapporter aux colons de l'ivoire ou de perdre leur vie dans la construction du chemin de fer dont la seule utilité était d'acheminer les richesses du Congo vers l'océan, et de là vers les coffres-forts des capitalistes européens.

La barbarie du pillage

Un régime de terreur était imposé par des mercenaires des compagnies privées, qui prirent l'habitude de couper les mains, les bras, les pieds de ceux qui ne rapportaient pas assez, ou qui simplement ne s'inclinaient pas assez vite, et aussi de leurs enfants. Ces méthodes finirent par faire scandale et, en 1908, Léopold dut abandonner sa possession au profit de l'État belge. Mais ce n'était pas la fin du drame pour le Congo.

Au début du 20^e siècle, la découverte d'immenses richesses minières ouvrit la voie au règne des multinationales impérialistes. Pour extraire le cuivre, l'or, le zinc, le cobalt, les diamants industriels, la Société générale de Belgique fonda de puissantes entreprises telles que l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK) et

la Forminière. Les capitaux affluaient, attirés par les bénéfices gigantesques que permettait l'exploitation du sous-sol. On estime qu'entre 1880 et 1920 les trusts impérialistes y gagnèrent vingt fois le capital investi. Les Congolais le payèrent dans leur chair, avec dix millions de morts, soit la moitié de la population.

Les colonisateurs imposèrent une ségrégation raciste. Les quartiers des Blancs et des Africains furent strictement séparés. Bars, restaurants, bus, cinémas, furent réservés aux Blancs, tandis que les Africains subissaient mille humiliations quotidiennes. Ainsi, seuls ceux qui avaient passé un examen montrant qu'ils savaient lire, écrire, et se servir d'un couteau et d'une fourchette, étaient considérés comme dignes d'obtenir une carte d'immatriculation au registre de la population civilisée !

Jusqu'au milieu des années 1950, la Belgique n'envisageait ni ne préparait la décolonisation du Congo. En 1957, un intellectuel belge fit hurler les colons quand il évoqua l'indépendance pour trente ans plus tard ! L'unité du pays restait tout aussi artificielle qu'au début de la colonisation, le pillage impérialiste n'ayant créé aucun marché national, aucune liaison même entre ses immenses régions. Mais le mouvement de décolonisation entamé partout en Afrique résonna au Congo, malgré les barrières érigées

par la puissance coloniale.

Des aspirations nationalistes surgissaient, dont Patrice Lumumba s'affirma comme le meilleur interprète. Âgé de 35 ans, fonctionnaire aux postes, il faisait partie des « évolués ». Sa découverte du mouvement panafricain lors de la conférence d'Accra, en 1958, en fit un nationaliste radical. Il fut le premier à créer un parti non pas basé sur l'ethnicité, mais défendant l'unité nationale. Le Mouvement national congolais (MNC) regroupait des nationalistes, mais aussi des socialistes et des syndicalistes, dans ce pays où la classe ouvrière représentait 40 % de la population active.

La bombe à retardement coloniale

En 1959, les émeutes qui secouèrent les masses les plus pauvres forcèrent les dirigeants belges à accélérer l'évolution vers l'indépendance. Ils manœuvrèrent pour qu'à côté de Lumumba, promu chef du gouvernement, le nationaliste beaucoup plus modéré Joseph Kasavubu devienne président de la République. Quand l'indépendance fut proclamée, le discours de Lumumba fit sensation. Au nom de tous les Congolais, il exprimait la révolte accumulée au long de ces années d'oppression. Ses mots jetés à la face du roi Baudouin, présent à la cérémonie, lui valurent une énorme popularité.

L'indépendance représentait pour les masses un immense espoir de changement social et la révolte couvait. Elle éclata d'abord dans l'armée. Les soldats congolais s'en prirent à leurs officiers, tous blancs. Après s'être opposé à cette révolte, Lumumba dut faire volte-face pour ne pas perdre toute



Le Congolais Nsala regarde le pied et la main coupés de sa fille de cinq ans. Photo prise par Alice Seeley en 1904.

crédibilité face au danger d'embrasement général. La quasi-totalité des colons, fonctionnaires, employés, ingénieurs belges fuirent alors le pays, laissant celui-ci sans cadres. Par ailleurs, avant de partir, les autorités belges avaient pris soin de vider les caisses du futur Congo. Les compagnies minières installèrent leur siège social à Bruxelles. Le nouvel État se voyait ainsi dépouillé de toutes ses richesses.

La Belgique ne fut pas la seule à manœuvrer. La France, la Grande-Bretagne et les États-Unis avaient aussi des intérêts sur place. Conscients qu'une explosion sociale couvait au Congo et convaincus que Lumumba serait incapable de canaliser les masses, ils intervinrent, ensemble ou en concurrence, mais toujours contre la population.

Manœuvres impérialistes

La Belgique et la France orchestrèrent la sécession de la région des mines de cuivre, le Katanga, qui fut décrétée dès le 11 juillet 1960. L'Union minière du Haut-Katanga plaça à la tête de cet État fantoche un homme à elle : Moïse Tshombé. Des soldats congolais ralliés, baptisés les gendarmes katangais, aidés de mercenaires étrangers surnommés « les affreux » (dont de nombreux Français), servirent de forces armées pour protéger les intérêts miniers. Le Sud-Kasaï, une autre riche région minière, fit également sécession. Ailleurs encore, d'autres chefs de bandes armées voulurent profiter des rivalités entre grandes puissances pour s'installer au pouvoir. Le pays fut rapidement à feu et à sang.

Les États-Unis voyaient d'un mauvais œil cet éclatement du pays, dont des concurrents moins puissants, comme la France et

la Belgique, profitaient pour mettre la main sur les richesses, mais qui risquait aussi de déstabiliser la domination impérialiste. Lumumba représentait aussi pour eux le danger de voir s'installer au Congo un pouvoir nationaliste radical soulevant les espoirs des Congolais et d'autres peuples opprimés. Les États-Unis intervinrent donc par le biais de l'ONU, dont les casques bleus aidèrent à l'émergence d'un nouvel homme fort qui fut le chef de l'armée congolaise, Mobutu, un homme sûr pour eux. À la faveur du conflit entre Kasavubu et Lumumba, il fit arrêter ce dernier et le livra aux forces armées katangaises qui l'assassinèrent le 17 janvier 1961.

La disparition de Lumumba fit scandale dans le monde, faisant apparaître au grand jour les manigances des grandes puissances pour sauvegarder leurs intérêts aux dépens de toute véritable indépendance des peuples. Mais elle était aussi l'échec d'un nationaliste qui avait cru pouvoir se faire admettre par l'impérialisme sans s'appuyer sur la révolte des masses.

Sous la pression des États-Unis, la plupart des provinces minières finirent par accepter la tutelle de l'État central. En 1965, Mobutu, débarrassé de tous ses opposants, organisa un coup d'État qui fit de lui, pour trente ans, l'un des pires dictateurs d'Afrique. La première crise congolaise prit fin sans que jamais la production minière fût impactée par la guerre. Le Congo, devenu Zaïre et aujourd'hui République démocratique du Congo, allait continuer à connaître, jusqu'à nos jours, des interventions militaires étrangères, les exactions des « affreux », la misère et le pillage par les trusts impérialistes.

Marion Ajar



En Belgique, statue de Léopold II taguée.

Centre hospitalier – Cholet : belle victoire pour les grévistes d'Atalian

Lundi 22 juin, à 5 heures du matin, onze travailleuses du ménage sur les quatorze présentes à l'hôpital de Cholet se sont mises en grève, pour exiger la prime Covid promise aux soignants.

Dans cet hôpital, la société de nettoyage Atalian (125 000 salariés dans le monde, trois milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019) emploie 23 personnes en CDI. Pendant toute l'épidémie le personnel, presque exclusivement féminin, a été « au front » pour assurer le nettoyage des services, des chambres et des couloirs, depuis les poignées de porte jusqu'aux interrupteurs et aux claviers d'ordinateurs, service Covid inclus.

Une fois déclenchée, la grève a tout de suite été visible, les grévistes s'installant dans le grand hall avec tous les chariots de ménage en attendant l'ouverture

de négociations. En colère, elles ne voyaient pas pourquoi elles n'auraient pas droit à la prime Covid.

En effet, non seulement elles avaient assumé leurs tâches malgré les nombreuses maladies et absences dans leurs rangs, mais elles avaient aussi couru le risque, en venant travailler, d'être contaminées sur place. Ayant été exposées aux mêmes conditions que tout le personnel de l'hôpital, elles ont donc revendiqué une reconnaissance pas seulement en paroles, mais aussi et surtout sur la fiche de paye, en réclamant notamment une prime de 500 euros.

En assemblée générale,

c'est un mécontentement général qui s'est exprimé, comme si le refus de leur accorder la prime n'avait été que la goutte d'eau qui faisait déborder le vase. Les bas salaires, aggravés par les temps partiels, voire très partiels, les arrêts de travail non payés depuis parfois plus de six mois, les pressions des petits chefs, les sacs de linge de 20 à 50 kg à manipuler, tout cela s'est accumulé.

Les salariées d'Atalian faisaient grève pour la première fois et elles ont appris sur le tas à s'organiser. Elles ont eu à déjouer les manœuvres du patron pour casser la grève, celui-ci ayant fait venir du personnel d'Angers et de Poitiers pour tenter de les impressionner. Mais la solidarité entre elles, le soutien des

patients et des soignants leur ont permis de tenir bon malgré tout.

Commencée le lundi matin, la grève a pris fin le mardi midi, pas avant d'avoir obtenu plusieurs engagements de la part du patron : une prime de 500 euros net, avec 300 euros versés fin juin et le reste en novembre ; le paiement d'une

journee de grève. La fierté était grande pour avoir fait plier le patron, comme cela avait déjà été le cas chez Atalian, sur le même sujet, à Carcassonne début juin.

Les grévistes ont repris le travail en ayant découvert et compris, dans l'action, que la force des travailleurs, c'est la grève!

Correspondant LO

Onet – CHU de Nantes : huit jours de grève font céder le patron!

Avant, pendant ou après le Covid, les 150 travailleuses et travailleurs du groupe Onet chargés de tâches de désinfection et de nettoyage au CHU de Nantes doivent se battre pour défendre leur santé.

Le 16 mars déjà, le personnel du nettoyage avait dû faire grève, en pleine crise du Covid, pour obtenir des produits nettoyants désinfectants et du matériel de protection : du gel hydroalcoolique et des gants.

À la suite de la manifestation des personnels hospitaliers du 16 juin, les salariées – les équipes d'Onet sont composées de femmes pour l'essentiel – se sont de nouveau mises en grève pour obtenir des augmentations de salaire, une prime Covid, une prime trimestrielle et le paiement des jours de grève.

La grève a duré huit jours. Très suivie, elle a obligé une partie de l'encadrement d'Onet à faire le ménage, une performance qui n'a pas convaincu le personnel hospitalier! Finalement, le 25 juin, face à la détermination des salariées en lutte, la direction d'Onet a été contrainte d'accorder des requalifications, donnant lieu à des augmentations de salaire pour 70 % du personnel, et une prime trimestrielle de 100 euros brut pour tous. Le patron, qui se disait inébranlable, a bien dû céder!

C'est un exemple à suivre,

et une première victoire qui appelle d'autres batailles car l'annonce par la direction nationale d'Onet d'une prime Covid d'un montant, unanimement jugé honteux, de 150 euros brut maximum au prorata des jours travaillés, a ravivé une colère qui était loin d'être éteinte.

Mardi 30 juin, le personnel d'Onet du CHU de Nantes s'est donc à nouveau mis en grève, comme celui de Valenciennes ou de Montpellier, pour une prime Covid de 800 euros minimum pour tous, une augmentation de 10% des salaires, la reconnaissance de la qualification de travail en milieu sensible et un treizième mois.

Onet, « Onet mal'Onet » comme le scandent les grévistes, prétend être sur la paille mais c'est un mensonge ; preuve en est la fortune de la famille d'Elisabeth Coquet-Reinier, à la tête du groupe, estimée à 550 millions d'euros, la 172^e de France. Onet et ses actionnaires peuvent payer. Par leurs revendications, les grévistes ne réclament qu'une partie de ce que leur patron leur a volé!

Correspondant LO



Hôpital de la Croix-Rousse – Lyon : le “monde d'après” ressemble au monde d'avant

Depuis que l'épidémie de Covid-19 a commencé à refluer, la direction de l'hôpital de la Croix-Rousse a recommencé à faire des économies par tous les moyens aux dépens du personnel et des patients.

Un service Covid qui ferme, ou bien un service fermé pendant la crise sanitaire qui rouvre ses portes mais avec moins de lits qu'avant : tout est prétexte aux suppressions de postes. Quand le nombre de lits est diminué, la direction se sert de l'argument d'un prétendu sureffectif pour envoyer des soignants boucher les trous dans tout le reste de l'hôpital, sans avoir à embaucher.

Avec tous ces changements d'affectations, il est demandé au personnel

d'être toujours plus flexible pour s'adapter à n'importe quel travail, sans jamais bénéficier de la moindre formation. Et bien souvent, ce n'est qu'au dernier moment, le jour même, qu'on apprend son retrait du planning ou sa mutation ailleurs. C'est d'autant plus choquant que lorsque cela l'arrange, la hiérarchie trouve toujours le moyen de communiquer... Comme le dit une travailleuse de l'hôpital, « lorsqu'ils ont besoin de nous et qu'ils veulent nous faire revenir sur

un jour de repos, ils savent très bien trouver nos numéros de téléphone ».

Alors, si la réouverture complète des services s'annonçait déjà difficile avec trois mois de retard à rattraper sur les examens et les soins médicaux, les attaques de la direction rendent la tâche impossible au personnel... à tel point que plus du quart de l'hôpital était en grève le 16 juin, et que de nombreux travailleurs ont participé à la manifestation avec des banderoles pour revendiquer des embauches et une augmentation des salaires pour tous.

Correspondant LO



Sanofi Pasteur : pas de vaccin contre la rapacité

L'annonce de 1 700 suppressions d'emplois en Europe chez Sanofi a d'autant plus choqué sur le site de Marcy-l'Étoile dans le Rhône, où l'on fabrique les vaccins contre le tétanos, la polio et, s'il voit le jour, le Covid-19, que la direction venait de sortir le grand jeu pour accueillir Macron.



Le 16 juin, c'était Versailles : pelouse tondue, fleurs ajoutées dans les allées, locaux nettoyés comme jamais et haute gastronomie pour les directeurs du groupe et leur invité spécial.

Par contre, pour éviter tout risque qu'il soit interpellé sur son passage, une bonne partie des salariés avaient été contraints au télétravail ou parqués dans leurs bâtiments avec interdiction

de sortir, même pour aller fumer ou manger. Quelques misérables sandwiches leur avaient été distribués.

Pour la direction du groupe, c'était Noël en juin : Macron apportait un cadeau de 200 millions d'euros. Cette somme s'ajoute à la multitude d'aides publiques et de crédits d'impôt reçus durant des années. Il n'aura pas fallu longtemps pour vérifier que cet argent ira remplir les poches des actionnaires au lieu de créer des emplois. Quant aux annonces d'investissements faites lors de la visite de Macron, ce n'était que du réchauffé. La création d'un nouveau bâtiment de recherche a déjà été annoncée l'an passé. L'annonce d'un nouveau bâtiment de production sur le site de Neuville-sur-Saône (au nord de Lyon) laisse croire que 200 emplois seraient créés

durant les cinq prochaines années. En réalité, avec la baisse de l'activité prévue à Marcy-l'Étoile, il y aura bien plus de mutations de postes entre sites que de créations d'emplois.

À Marcy-l'Étoile comme ailleurs, les conditions de travail ne font que de se dégrader. Durant le confinement, la production a tourné à plein régime, mais avec la moitié des travailleurs ! Au lieu d'embaucher, Sanofi préfère augmenter le temps de travail, avec la mise en place d'un contrat forfaitaire de 180 heures (soit 4 heures de travail en plus par semaine environ) pour les non-cadres et la suppression des temps partiels choisis. Beaucoup sont très inquiets pour la garde de leurs enfants. Et les attaques ne s'arrêtent pas là.

Dans tout le groupe, les contrats avec les entreprises

de prestation de services sont revus à la baisse. Certains prestataires embauchés par des entreprises qui n'ont pas répondu au nouvel appel d'offres voient leurs contrats s'arrêter et sont remplacés par d'autres travaillant dans des entreprises ayant accepté la baisse des coûts. Certains travaillaient depuis des années sur le site et doivent aujourd'hui faire leurs cartons pour se retrouver dans l'attente d'un éventuel futur contrat, avec le risque d'être mis au chômage partiel, voire licenciés. C'est une façon pour Sanofi de sous-traiter les licenciements.

À Sanofi comme ailleurs, il faudra embaucher et répartir le travail entre tous sans diminution de salaire, et les travailleurs devront l'imposer.

Correspondant LO

Clinique Océane - Le Havre : le groupe Ramsay récolte une grève à 100 %

Se joignant à l'appel national dans la santé du 16 juin, la totalité des 40 soignants de la clinique privée Océane du Havre, qui peut accueillir jusqu'à 90 patients, a continué sur la lancée, avec un mouvement de grève commencé le lundi 22 juin.

Leur préavis court jusqu'en septembre car, comme les salariées le disent, « il était impossible de ne plus réagir ».

Située face à l'hôpital privé de l'Estuaire, appartenant au même groupe Ramsay Santé, cette structure à vocation psychiatrique a rapporté pas moins d'un million d'euros en 2019, soit près de 20 000 euros par employé.

En gros, c'est un peu plus d'une année de salaire volée à chacune. Quand on compare aux 18 centimes d'euros d'augmentation sur le taux horaire d'une infirmière présente depuis l'ouverture du centre en 2012 par exemple, on comprend qu'elles aient décidé de dire stop !

Les grévistes ont déjà obtenu de la direction que les négociations salariales,

prévues pour septembre, soient avancées. Elles réclament 10 % de salaire en plus, l'augmentation de la prime de soin de 50 euros, et le paiement de la prime psychiatrique, qu'elles ne touchent pas jusqu'à présent.

Le piquet installé à l'entrée de l'établissement reçoit le soutien appuyé des automobilistes qui klaxonnent et des passants qui s'arrêtent pour bavarder ou versent à la collecte. Déterminées et soudées, les grévistes ont refusé d'être réquisitionnées, imposant à la direction un roulement



minimum de personnel pour la sécurité des patients.

Elles dénoncent également la chute vertigineuse des effectifs, puisqu'en 2012 il y avait neuf infirmières et elles ne sont plus que cinq actuellement,

alors que la capacité d'accueil a augmenté.

La recette de cette clinique, c'est un tarif journalier très bien négocié avec la Sécurité sociale, un taux d'occupation plein à l'année et des bas salaires, voilà comment le million d'euros des actionnaires s'amasse jour après jour. La direction retarde systématiquement l'envoi à la CPAM des attestations de salaire en cas d'arrêt maladie, ce qui retarde l'indemnisation des soignants et les met dans des situations financières désastreuses. Cette même direction a par ailleurs dû comparaître aux Prud'hommes pour non-paiement des heures de pause de nuit, alors que les infirmières sont seules pour assurer leur service et ne peuvent donc pas prendre les pauses en question.

Vraiment, la coupe est pleine et les grévistes ont bien l'intention de gagner !

Correspondant LO

Onisep : vers un démantèlement qui ne dit pas son nom

À l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep), dès septembre 2020, le gouvernement va supprimer 150 postes sur les 245 actuellement opérationnels dans les 17 délégations régionales.

Cette attaque s'inscrit dans le cadre de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018, qui vise entre autres à transférer une grande partie des missions des délégations régionales de l'Onisep (Dronisep) aux régions. Celles-ci n'ont reçu aucune obligation

de recruter le personnel des Dronisep, constitué en majorité de fonctionnaires, mais aussi de travailleurs en CDI, voire en CDD.

L'État prétend qu'il va verser aux régions une somme équivalente aux 150 emplois à temps pleins supprimés. Mais le fera-t-il vraiment, et

surtout pendant combien de temps ? Il est plus que permis d'en douter car, quand l'État se décharge de ses missions sur les collectivités territoriales, c'est presque toujours pour faire des économies.

Fin 2019, un arrêté a reconfiguré les 95 postes restants. Depuis, la direction demande aux 250 travailleurs des Dronisep de postuler sur des missions qu'ils exécutaient déjà depuis plusieurs années et de se mettre en concurrence les uns avec

les autres. Ce jeu de massacre au final mettra sur la touche plus de 60 % d'entre eux ! Et, comme on peut s'en douter, les quelque 50 personnes en contrats déterminés seront les dernières servies !

Cela choque d'autant plus les salariés qu'une partie d'entre eux craignent que, vu l'étendue des suppressions de postes, ce ne soit qu'une première étape avant la fermeture définitive de cet organisme.

Arnaud Louvet

La Halle, André... : les travailleurs du commerce doivent garder leur emploi !

Les enjeux s'annoncent importants pour des milliers de salariés de La Halle et de André, deux enseignes qui, il y a quelques années encore, étaient en tête des ventes de chaussures, et dont on leur dit aujourd'hui qu'elles sont en situation de quasi-faillite.

On assiste à un vol groupé de capitalistes autour des enseignes, en vue de leur rachat ou plus exactement de leur dépeçage. C'est le même scénario qui risque de se produire chez Celio, enseigne de vêtements pour hommes qui attend sa mise en redressement judiciaire, créant parmi les 4000 salariés une grande inquiétude pour leur emploi. Ou encore chez Zara, après l'annonce de 1200 fermetures de magasins dans le monde, chez H&M où de très nombreux magasins, fermés pour cause de coronavirus, n'ont toujours pas rouvert.

Chez La Halle, pas moins de 25 offres de reprise ont été déposées. Certaines, comme

celles de Carrefour, Aldi ou Lidl, ne concernent que la reprise de 40 à 200 magasins sur les 850 existants. Seules les implantations intéressent ces repreneurs et pas les salariés, que légalement ils ne seront pas obligés de reprendre.

Chez André, à l'inverse, un seul repreneur s'est présenté. Là aussi son offre ne porte que sur 25% du parc de magasins, le siège social et deux entrepôts, ce qui représente à peine la moitié des salariés.

Toutes ces enseignes ont d'abord fait la fortune des familles qui les ont créées et qui caracolent aujourd'hui au tableau des grandes fortunes. Elles ont fait et



Manifestation de soutien aux salariés de la Halle à Issoudun.

continuent de faire les profits des fonds d'investissement qui ont pris la suite. Ces fonds les ont rachetées sans déboursier un centime, faisant rembourser leur dette par l'entreprise rachetée tout en prélevant, en tant qu'actionnaires, des dividendes les plus élevés possible et en raflant de très hauts salaires en tant que dirigeants. C'est le gros lot pour eux et pour les salariés, ce sont des vagues successives de suppressions d'emploi.

Aujourd'hui, ces mêmes capitalistes disent que la situation des entreprises, dont ils ont vidé les caisses, est catastrophique. Les

travailleurs n'ont aucune raison de les croire et d'accepter leurs décisions.

Ils ont, par contre, toutes les raisons d'exiger la mise à plat des comptes présents et passés de leur entreprise pour voir où est passé l'argent des profits accumulés pendant toutes ces années sur leur travail et par quel canal les caisses

ont été vidées.

La fortune actuelle des capitalistes est là. C'est sur cet argent qu'il faut prendre pour maintenir les emplois et en tout cas payer les salaires des travailleurs. Eux ne sont en rien responsables de la crise du capitalisme. Ils n'ont pas plus à être les premières victimes.

Philippe Logier

Borgwarner – Eyrein : pas question de payer la crise !

Jeudi 25 juin, les 368 travailleurs de Borgwarner à Eyrein, près de Tulle, ont appris la fermeture pure et simple de leur entreprise pour le premier trimestre 2022.

Borgwarner a déjà subi des suppressions de postes. Jusqu'en 2014, l'usine comptait 500 travailleurs en CDI, plus un volant de 200 intérimaires. Depuis, la direction ne cesse de se plaindre d'une baisse de son chiffre d'affaires sur Eyrein, alors même qu'elle demande d'effectuer des heures supplémentaires!

En réalité, BWA est une multinationale qui compte 29000 travailleurs, des filiales et des dizaines d'usines à travers le monde. Sur les neuf premiers mois de l'année 2018, cet équipementier a dégagé un bénéfice net de 701 millions de dollars (+ 20%), sur un chiffre d'affaires de 8 milliards de dollars (+ 10%). Et en janvier dernier Borgwarner s'est payé Delphi Technologies pour 3,3 milliards de dollars.

Mais le groupe n'a jamais craché sur la moindre aide publique locale ou européenne, notamment lors de son déménagement de Tulle à Eyrein. «*Quand je me rappelle tout ce que j'ai pu faire et tout ce que nous avons consacré comme temps, comme moyens, comme énergie pour permettre l'installation de cette entreprise, je ne peux pas accepter comme ça, par une annonce brutale, qu'on puisse tirer un trait*»,

pleurniche François Hollande tout en demandant à l'État d'intervenir!

Le délégué syndical CGT, lui, regrette que la direction n'ait pas tenu compte des conseils du syndicat et n'ait pas su diversifier ses donneurs d'ordres, rendant l'usine trop dépendante de Volkswagen. Mais, si l'usine de Tulle fabrique des modules de boîtes de vitesses à 90% pour Volkswagen, BWA a dans son portefeuille de clients les trois principaux constructeurs américains et la quasi-totalité des constructeurs européens.

Mais surtout, si aujourd'hui ce richissime équipementier international anticipe une baisse des commandes suite à la crise mondiale de l'automobile, les actionnaires de ce groupe, comme ceux de Volkswagen et autres, ont encaissé de substantiels dividendes pendant vingt-cinq ans. Ce ne serait que justice, s'il y a moins de travail, de prendre sur les milliards de profits passés, présents et à venir, pour maintenir tous les emplois et salaires en répartissant l'activité et le temps de travail entre tous les travailleurs d'Eyrein et des autres usines.

Correspondant LO

André : des coups de pompes qui se perdent

Mardi 30 juin, une soixantaine de salariés des chaussures André, sur les 450 que compte l'enseigne, ont manifesté devant le magasin de Paris-Haussmann à l'appel des syndicats. Ils dénoncent l'entreprise Spartoo, qui a repris André il y a dix-huit mois en

affirmant aux salariés qu'avec son projet, l'enseigne vivrait cent ans. Spartoo met aujourd'hui « 450 salariés en solde », comme le dénonce une affiche scotchée sur la vitrine du magasin.

Un ancien PDG d'André, seul repreneur annoncé, se présente à son

tour en sauveur de l'enseigne, mais il ne s'intéresse qu'à un quart des magasins. Plusieurs centaines de travailleurs sont ainsi menacés d'être jetés à la rue. Pourtant, les seuls dont le licenciement s'impose seraient les licenciés!

Correspondant LO

Toyota – Onnaing : les bénéficiaires doivent servir à embaucher

La direction de l'usine Toyota à Onnaing, dans le Nord, a annoncé que cette année encore la prime de participation serait nulle, au prétexte que l'usine ne ferait pas de bénéfice.

Ses 4500 travailleurs produisent une Yaris toutes les 57 secondes, mais cela ne rapporterait pas d'argent à Toyota? Personne n'y croit, ni les travailleurs, ni la direction, ni les actionnaires. Selon le bilan officiel, l'usine aurait même cumulé un milliard d'euros de déficit depuis vingt ans mais, si c'était vrai, les actionnaires auraient licencié sa direction depuis longtemps...

C'est bien sûr un artifice

comptable qui permet à Toyota de mettre les comptes de l'usine d'Onnaing dans le rouge, en vendant les Yaris à Toyota Europe en dessous du prix de revient.

Les voitures Yaris produites à l'usine sont en effet vendues en moyenne 11000 euros à un unique client, Toyota Europe, basé à Bruxelles, pour être ensuite vendues entre 16000 et 22000 euros dans les concessions.

Ces artifices comptables

permettent à Toyota de ne pas payer d'impôts sur les bénéfices en France et de ne pas verser de prime de participation aux salariés, avec la bienveillance de l'État, qui ne veut surtout pas le fâcher.

En réalité, le groupe Toyota a enregistré cette année un bénéfice officiel de 21 milliards d'euros, ce qui fait 150 milliards cumulés depuis dix ans.

Il y aurait largement de quoi embaucher, pour alléger la charge de travail de tous les salariés de Toyota et augmenter fortement leurs salaires!

Correspondant LO

SNCF : rentabilité commerciale ou utilité sociale ?

Depuis plusieurs semaines, la direction de la SNCF multiplie dans la presse et en interne les signaux de détresse. Pour le premier semestre 2020, la société affiche des pertes de recettes record, de 4,5 à 5 milliards d'euros.

Le trou financier continue de se creuser. La fin du confinement a signifié la remise en service du réseau, mais les trains commerciaux, en particulier les TGV, restent au deux tiers vides à l'approche des congés, en raison des craintes sanitaires et de l'incertitude sur l'avenir que beaucoup ressentent.

Depuis mars, la SNCF a emprunté 1,2 milliard à deux reprises, en euros puis en dollars, ajoutant à la perte de recettes les intérêts à payer aux financiers.

L'effondrement de la fréquentation, et donc des

recettes, est indéniable, mais en aucun cas il ne devrait se traduire par des menaces sur l'emploi, sur l'entretien et la rénovation des lignes. Les transports ferroviaires n'ont pas à être rentables, pas plus que la santé ou l'éducation. Il leur suffit d'être indispensables socialement.

Mais la SNCF, avec la complicité du gouvernement, se prépare à utiliser ce déficit pour justifier les suppressions de postes, alors même qu'une vague de démissions, en plus des départs en retraite, affecte de nombreux secteurs, tant les salaires sont bas et les conditions



QUANTIN SALINIER

Sur le chantier de la LGV en Gironde.

de travail éprouvantes. De nombreuses liaisons baptisées à tort « petites lignes », alors qu'elles jouent un rôle local essentiel, voient leur existence menacée, faute de financement de leur rénovation par l'État. Le gouvernement avait promis de consacrer trois milliards par an à la régénération du réseau, mais ce fonds de concours a disparu, alors que de nombreuses lignes

sont complètement vétustes.

De nombreuses coupes sont aussi prévues dans des secteurs comme l'informatique ou les bâtiments. Et, partout, les directions locales préparent de mauvais coups concernant les roulements et les conditions de travail.

Pas plus que les usagers, les cheminots n'ont à accepter que leurs conditions de vie et de transport passent

à la trappe sous prétexte de déficit.

La bourgeoisie et son système sont incapables de maintenir une infrastructure vitale à l'économie et la vie quotidienne ? Eh bien, qu'ils laissent la place. Les travailleurs du rail et les usagers sauront parfaitement définir les besoins de transport collectif et y répondre.

Christian Bernac

Sferis : sous-traitance ferroviaire low-cost

La société Sferis est une filiale de la SNCF qui compte près de 1 000 salariés. Créée en 2012 par des cadres de la SNCF mis à disposition, elle permet à la SNCF d'avoir une filiale pour l'entretien des voies à moindre coût. Pour cela, Sferis s'affranchit de tout ce qui concerne la formation, la sécurité et la rémunération.

Le turnover y est important, car les conditions de travail sont pénibles et dangereuses et les pressions sont nombreuses vis-à-vis des ouvriers récalcitrants.

Les salariés sont envoyés sur les voies sans aucune formation et mis en danger par méconnaissance des risques. Des lorries (sorte de chariots qui servent à transporter du matériel) sont parfois mis sur les rails sans la moindre autorisation du poste de circulation. Un

train a déjà percuté un lorry sur lequel se trouvaient des ouvriers, qui ont juste eu le temps de sauter avant le choc. Les ouvriers sont aussi amenés à transporter, sans mesure de protection, des traverses traitées à la créosote, un produit fortement toxique.

Le nombre élevé d'accidents du travail pourrait faire perdre les habilitations à la société, mais elle ne décide pas pour autant de mettre en place de

véritables mesures.

Une grande partie de la manutention se fait ainsi à la main, parce que la direction refuse de faire venir un camion benne avec une grue. Les équipes se retrouvent à six pour déplacer des rails de 18 mètres et les monter sur un lorry. Les problèmes de dos sont fréquents, mais Sferis rechigne à déclarer ces accidents du travail et demande aux salariés de se mettre en maladie.

La convention collective précise qu'à partir d'un an d'ancienneté les travailleurs de l'entreprise ne subissent plus les trois jours de carence en cas d'arrêt, mais Sferis ne l'applique pas forcément. C'est une pression supplémentaire pour qu'ils ne s'arrêtent pas. De

même, à la suite d'un accident du travail, les restrictions médicales ne sont pas toujours respectées et la direction préfère licencier ceux qui deviennent inaptes à leur poste de travail.

Sferis recrute et intervient dans toute la France. Les salariés dans le collimateur sont souvent envoyés en déplacement sur les chantiers les plus éloignés. Ils doivent être logés, mais l'entreprise leur retire pour cela 22 euros sur leur prime de déplacement ! Il arrive aussi que des ouvriers dorment dans leur voiture parce que rien n'a été prévu pour eux.

La convention collective prévoit que les repos permettent de passer 48 heures chez soi, mais il

est fréquent que cette durée soit raccourcie. Les journées de travail peuvent facilement atteindre 10 heures. Il faut y rajouter les trajets en voiture et, comme il n'y a pas de relevés sérieux des heures effectuées, une partie des heures supplémentaires n'est même pas payée.

La SNCF ferme les yeux sur les agissements de sa filiale, qui a justement été créée pour faire baisser les coûts à tout prix, avec la peau des travailleurs.

Plusieurs grèves ont déjà eu lieu chez Sferis. La lutte est en effet le seul moyen d'imposer le respect des droits les plus élémentaires.

Correspondant LO

Transports d'Île-de-France : au patronat de payer le déficit !

Valérie Péresse, présidente de la région Île-de-France, affirme qu'il y a 2,6 milliards de perte dans les transports suite au coronavirus. Elle parle de quasi-faillite, menace de ne plus payer la RATP et la SNCF à partir du 8 juillet et demande au gouvernement de prendre en charge les pertes.

Sinon, dit Péresse, il faudrait augmenter de 20 euros par mois le prix des abonnements et, à moins d'un an des élections régionales, elle n'entend sûrement pas supporter le mécontentement qu'entraînerait une hausse importante des tarifs des

transports.

Il faut préciser que le manque à gagner provient, pour un milliard, des entreprises que le gouvernement a exonérées du versement transport à cause du chômage partiel. Ce même gouvernement quant à lui ne promet qu'une

aide de 435 millions, alors qu'il verse en même temps des milliards au grand patronat.

Péresse a aussi demandé à la RATP de faire des gains de productivité, refrain bien connu dans l'entreprise, qui se traduit toujours par une dégradation des conditions de travail, des effectifs insuffisants à la conduite et des réductions de postes dans la maintenance ou les services administratifs. Toutes ces déclarations sont donc accueillies

avec défiance par les travailleurs, et avec l'idée que cela va servir encore une fois de prétexte à de nouvelles attaques. Et en effet le gouvernement et la région se préparent à faire payer les frais de cette crise aux usagers et aux travailleurs des transports d'Île-de-France.

Par ailleurs, avec les travaux d'extension du réseau, l'achat et le renouvellement de matériel, les transports sont un marché profitable pour bon nombre de grands groupes capitalistes tels

que Bouygues, Eiffage, Vinci, Alstom... Cette année, trois milliards vont être consacrés à ces investissements. Combien de profit cela représente-il pour ces grands groupes ? D'une manière générale, c'est d'ailleurs le patronat qui a essentiellement besoin de transports pour amener les salariés sur le lieu de travail. C'est à lui de payer, et non aux travailleurs, qu'ils soient usagers ou salariés des transports.

Correspondant LO

PSA - Rennes : sous-effectif chronique

L'usine PSA de Rennes La Janais a vu ses effectifs en CDI fondre en quelques années. Des plus de 12 000 salariés du début des années 2000, il reste à peine 2 000 aujourd'hui.

Depuis trois ans, avec une production qui est repartie à la hausse, ce sont plus d'un millier d'ouvriers intérimaires qui sont devenus les plus nombreux sur les chaînes de production, tenant jusqu'à 60% des postes des quatre équipes qui se relayaient 24 heures sur 24 avant le confinement.

Après le confinement,

début mai, l'usine est dans un premier temps repartie avec une seule équipe d'ouvriers en CDI. Les centaines d'intérimaires se sont retrouvés au chômage. Pour monter une deuxième équipe à partir du 22 juin, la direction de l'usine a décidé de faire venir 140 ouvriers de l'usine de Poissy et dix de l'usine Opel de Saragosse,



ADRIEN DUQUENNE MAX PPP

en Espagne, plutôt que de reprendre les ouvriers intérimaires.

Quant à la troisième équipe de production de nuit que la direction dit vouloir remettre en place à partir de septembre, la direction compte continuer à utiliser de la main-d'œuvre d'autres usines de France, d'Espagne

ou d'ailleurs en Europe, que PSA considère en sureffectif. Les intérimaires ne seraient plus utilisés qu'en complément.

La volonté du PDG de PSA, Carlos Tavares, est de transformer les ouvriers PSA en nomades de l'automobile, à l'échelle européenne en les déplaçant au gré des besoins

de production et au mépris total de leur vie personnelle.

Ce qui devrait être à l'ordre du jour, au contraire, ce sont des plans massifs d'embauches dans les usines en sous-effectif et la répartition des productions entre les différents établissements du groupe PSA/Opel.

Correspondant LO

Travailleurs détachés : les patrons jouent sur les divisions

Alors que les annonces de suppressions d'emplois se multiplient et que le chômage explose, le gouvernement n'a aucune solution à proposer aux travailleurs pour qu'ils conservent leur emploi et leur salaire.

Mais, comme il faut donner le change, Macron a réuni les syndicats et les représentants du patronat mercredi 24 juin, pour discuter sur le thème de la sauvegarde de l'emploi.

Pour donner l'illusion d'une action de l'État, Macron a joué d'une vieille ficelle, annonçant que le recours au travail détaché devrait être limité et mieux contrôlé. C'est en même temps insinuer que

ces travailleurs seraient un obstacle à l'embauche et les ennemis des travailleurs installés à demeure en France.

Le travail détaché désigne une forme de contrat de travail mis en place par les instances européennes depuis 1996, qui permet à des entreprises d'embaucher temporairement des travailleurs venus de pays membres de l'Union. En 2019, 500 000 travailleurs

détachés seraient venus en France pour travailler, et ils seraient autour de 280 000 en permanence. Si en principe ils sont payés au salaire minimum du pays d'accueil, les cotisations sociales restent celles du pays d'origine. Le recours à cette main-d'œuvre permet de baisser les salaires, en ne payant ni les primes ni les indemnités. Les travailleurs détachés sont désarmés pour défendre leurs droits, du fait de la précarité de leur situation.

Le patronat ne cesse de mettre en place des différences de statut et de jouer sur les écarts de salaire existant entre les pays. En

plus des intérimaires, des CDD, des contrats précaires de toute sorte ou des CDI, c'est une façon de mettre en concurrence les salariés dans l'arène qu'est le marché du travail soumis à la dictature du profit privé. Même si plusieurs milliers sont des Français enregistrés par des agences luxembourgeoises, les travailleurs détachés sont en fait des travailleurs immigrés, dont la présence est temporaire mais que Macron a pointés du doigt en tant que tels, comme le ferait Le Pen. Et quand des journalistes ont dit que Macron met en avant, pour le marché du travail, la « préférence nationale »,

expression chère aux Le Pen, le gouvernement n'a pas démenti. Macron ne recule pas devant une démagogie qui vise à monter les travailleurs les uns contre les autres en fonction de leur nationalité.

Ni les travailleurs détachés ni plus généralement les travailleurs immigrés ne sont responsables de l'hémorragie d'emplois qui s'annonce. Les travailleurs sont tous attachés à la même chaîne, quels que soient leur contrat de travail ou leur nationalité, et devront se battre ensemble pour défendre leur droit à la vie.

Boris Savin

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Airbus : une déclaration de guerre aux travailleurs

Le « plan d'adaptation » concocté par la direction d'Airbus est tombé : 15 000 suppressions de postes dans l'ensemble du groupe, dont 5 000 en France, 6 000 en Allemagne, 900 en Espagne, 1 700 au Royaume-Uni et 1 300 répartis dans les sites d'autres pays.

Malgré les 15 milliards promis à la filière aéronautique, le PDG Faury justifie ce coup de hache dans les effectifs en affirmant : « Il est essentiel de retrouver rapidement notre équilibre industriel et financier, afin de pouvoir répondre à ce qui va se passer ensuite. » En clair : pour préserver les profits

actuels et futurs des actionnaires, c'est aux travailleurs qu'il veut faire payer la note. Et si la direction assure qu'elle fera le maximum pour limiter l'impact de son plan, elle explique aussi ne pouvoir exclure les « mesures forcées », c'est-à-dire les licenciements secs. Le gouvernement estime

excessif le nombre de suppressions d'emplois. On va sans doute assister à une pseudo-négociation pour réduire légèrement le nombre des victimes. Mais, quelle que soit l'issue de ces marchandages, c'est une déclaration de guerre aux travailleurs.

Cette nouvelle attaque fait suite à celles subies par les travailleurs de la sous-traitance. Après Derichebourg, où un accord de performance collective, qui consiste à baisser les salaires, vient d'être

imposé, le patron de Blanc Aéro à Villefranche-de-Rouergue veut en faire autant. Chez Expléo, c'est la même épée de Damoclès. Daher vient de préciser ses attaques contre les travailleurs : suppression de 1 300 postes en CDI et non-renouvellement de la grande majorité des 1 400 contrats d'intérimaires. La direction de Sogéclair vient quant à elle d'annoncer des suppressions d'emplois qui pourraient toucher 245 travailleurs. Les travailleurs d'Aubert et Duval, à Pamiers, viennent

d'apprendre qu'Eramet, leur maison mère, envisage de se débarrasser de leur entreprise. Safran pourrait la racheter mais, dans ces opérations, quelles garanties pour les travailleurs ?

Des dizaines de milliers de travailleurs de l'aéronautique sont visés par cette attaque. Qu'ils soient salariés d'Airbus ou de l'un de ses sous-traitants, en emplois précaires ou embauchés, ils ne pourront s'y opposer qu'en faisant front commun.

Correspondant LO

Nokia - Nozay : les suppressions d'emplois ne passent pas

Mardi 30 juin, près de 500 salariés de Nokia se sont retrouvés devant le site de Nozay, dans l'Essonne, pour protester contre le plan de 1 235 suppressions d'emplois annoncé la semaine précédente. Alors que presque tous sont en télétravail, les salariés étaient contents de se retrouver mobilisés à plusieurs centaines contre les annonces de la direction.

Tous tenaient à protester contre le plan scandaleux que la direction ose présenter comme un projet visant à « réduire les coûts et améliorer l'efficacité opérationnelle ». Réduire les coûts, pour elle, c'est se débarrasser de milliers de salariés, en France et ailleurs dans le monde, et surcharger encore plus ceux qui restent. Améliorer l'efficacité opérationnelle, c'est continuer à gaver les gros actionnaires et la finance. Ces quatre dernières années, de 2016 à 2019, les dividendes versés et les rachats d'actions ont totalisé 5,2 milliards d'euros ! Les arguments de la direction sont d'autant plus révoltants que le secteur de la téléphonie n'est pas à

plaindre, loin de là.

Le soutien du gouvernement de Macron à ces mauvais coups a également été dénoncé. Certains ont rappelé que Nokia profite toujours du crédit impôt recherche (CIR), et doit finir d'encaisser 275 millions d'euros au titre des années 2016 à 2019. Le comble, c'est que ce cadeau, qui représente 30 % de la masse salariale de la R&D, a été justifié par les créateurs du CIR comme un moyen de préserver l'emploi.

Le caractère aberrant, injuste, révoltant de ces suppressions d'emplois est évident pour beaucoup. Même si la très grande majorité des salariés sont des ingénieurs, la perspective

de retrouver du travail ailleurs, même pour les plus jeunes, est en train de se réduire comme peau de chagrin. L'idée qu'il faut prendre sur les profits accumulés par les actionnaires pour garder tous les emplois et les salaires de tous commence à faire son chemin.

Les salariés se sont donné rendez-vous mercredi 8 juillet à Paris-Montparnasse, pour manifester avec tous ceux du site de Lannion, où la direction prévoit la suppression de plus de la moitié des effectifs, plus de 400 sur 800. C'est un début de mobilisation encourageant pour tous ceux qui refusent d'être sacrifiés au maintien des profits.

Correspondant LO



Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Les caravanes d'été de Lutte ouvrière sont reparties, allant à la rencontre des travailleurs à travers le pays. La propagation du coronavirus a montré, s'il en était encore besoin, l'incurie des dirigeants à affronter cette épidémie après des années de restrictions budgétaires dans les services publics, à commencer par les hôpitaux. Maintenant, le

gouvernement et le grand patronat commencent à vouloir faire payer aux travailleurs la crise qui en résulte, par le chômage, les baisses de salaire. Quel programme mettre en avant, de quelles armes les travailleurs disposent-ils pour s'opposer à ces attaques ? C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter cet été avec tous.

Franche-Comté

Judi 2 juillet :
Pays de Montbéliard
Vendredi 3 juillet :
Vesoul
Samedi 4 juillet :
Besançon

Savoie / Haute-Savoie

Lundi 6 juillet : Anancy
Mardi 7 juillet : Évian
Mercredi 8 juillet :
Anancy
Judi 9 juillet :
Albertville
Vendredi 10 juillet :
Chambéry
Samedi 11 juillet :
Chambéry

Bretagne

Lundi 6 juillet : Brest
Mardi 7 juillet : Quimper
Mercredi 8 juillet :
Concarneau/Douarnenez
Judi 9 juillet : Lanester
Vendredi 10 juillet :
Vannes
Samedi 11 juillet : Lorient

Loiret

Lundi 6 juillet : Montargis
Mardi 7 juillet : Montargis
Mercredi 8 juillet : Gien/
Pithiviers
Judi 9 juillet :
Fleury-les-Aubrais
Vendredi 10 juillet
et samedi 11 juillet :
Orléans

Nord/Bassin minier

Lundi 6 juillet : Béthune/
Bruay-la-Bussière
Mardi 7 juillet : Lens
Mercredi 8 juillet : Liévin
Judi 9 juillet : Avion
Vendredi 10 juillet :
Hénin-Beaumont
Samedi 11 juillet : Carvin

Pyrénées

Lundi 6 juillet :
Saint-Jean-de-Luz
Mardi 7 juillet :
Saint-Jean-de-Luz/
Hendaye
Mercredi 8 juillet : Tarbes
Judi 9 juillet : Tarbes
Vendredi 10 juillet
et samedi 11 juillet : Pau

